



Bertrand de LaFargue

MONDE 8

Avec les saluts de Guy Ryder et de John Monks, un grand moment de solidarité internationale

FINANCES 12

Trois rapports sur l'état des lieux financier de la CGT. Autant d'éléments pour donner corps à un dessein collectif.

PRESSE 21

La presse quotidienne du jour d'après ouverture se penche sur la combattivité de la CGT.

HOMMAGE 23

Au premier jour de ses travaux, le congrès a rendu hommage aux fusillés de Chateaubriant.

// Débat général // Bilan d'activités

L'ACTION, ÇA SE DISCUTE !

Philippe Texier, à la présidence de séance, rappelle les termes du débat mis en discussion autour de l'appréciation portée sur l'activité de la direction confédérale, menée autour des résolutions votées au congrès précédent. Il évoque successivement le syndicalisme rassemblé et de conquêtes, le contexte international marqué par des conflits et la « lutte contre le terrorisme », l'élection de Barack Obama et la crise du capitalisme financier, caractérisée par l'extension de la concentration des capitaux. Il pointe la question de l'animation des luttes, du syndicalisme de transformation sociale, de la construction de solidarités, l'importance de l'action et la

négociation, l'union et le rassemblement. Il souligne l'importance des nouvelles règles de représentativité, de la lutte contre les discriminations, l'égalité des droits, la défense des services publics... La parole circule alors dans la salle.

CÉLINE FONTAINE, Fédération du commerce, chez Leclerc Rezé, Loire-Atlantique. Chez Leclerc, où elle travaille depuis avril 2008, Céline a créé une organisation syndicale dans des conditions difficiles. « Nous avons développé la syndicalisation avec l'union locale et nous en sommes à 14 syndiqués. Mais la direction reste hostile ; elle entrave toute information syndicale, toute négociation salariale et surfe sur les temps partiels

et l'isolement pour tenter de démobiliser les salariés. Les résultats financiers sont pourtant bons et ils aiguisent la volonté revendicative, même si la peur reste importante et entrave la prise des responsabilités syndicales. Nous avons le projet de créer une structure syndicale multienseigne pour mieux assurer la solidarité et la capacité d'initiative collective. »

SYLVIE GUINANT, Services publics, Grenoble, élue à la CE fédérale. « L'augmentation du chômage aurait pu provoquer une crise sociale plus importante qu'elle ne l'est actuellement. Mais, il est encore possible de percevoir un revenu, d'envoyer ses enfants à l'école, de se soigner. Créés sur la base d'un statut

unique, ces services publics répondent aux besoins de la population de manière égalitaire et juste. Mais, si on laisse faire, ils n'existeront plus sauf pour répondre aux besoins du pouvoir pour réprimer, récolter l'impôt, freiner l'immigration. On en est là avec les suppressions de postes dans la fonction publique d'Etat, chez les territoriaux, à l'hôpital. Le système de rémunération dans la fonction publique a régressé et va provoquer des inégalités d'accès au droit pour les citoyens, une dégradation territoriale accompagnée de mise en concurrence entre les "gagnants" et les "peu attractifs" pour les investisseurs. Il est plus qu'urgent de renforcer le travail de la CGT et aider là où les syndiqués sont isolés, notam-

Programme du jour

8h30 – 4^e séance

- Suite du débat sur la 1^{ère} partie du document d'orientation.
- Présentation par la commission du texte amendé et débat.

10h25 – Vote de la résolution n°1 par mandat.

10h30-11 heures – Pause.

11 heures – Table-ronde « Jeunes et engagement syndical ».

12 heures – Ouverture du débat sur la résolution n°2 du document d'orientation.

Fin de la 4^e séance

12h30-14 heures – Déjeuner.

14 heures – 5^e séance

- Suite du débat sur la résolution n°2 du document d'orientation.
- Présentation par la commission du texte amendé et débat.

15h55 – Vote de la résolution n°2 par mandat.

16 heures-16h30 – Pause.

16h30 – Ouverture du débat sur la résolution n°3 du document d'orientation.

18h25 – Présentation par la commission du texte amendé et débat.

• Vote de la résolution n°3 par mandat.

18h30 – Clôture des inscriptions des demandes d'intervention sur la troisième partie du document d'orientation.

Fin de la 5^e séance

19 heures – Réunion du CCN.

ment par l'interprofessionnel et par une plate-forme unifiée des trois volets de la fonction publique. On y travaille nationalement, mais il faut gagner en proximité avec les agents pour des revendications communes. Nous sommes déterminés à défendre les services publics et à défendre un statut unifié, première étape d'un nouveau statut du travail salarié qui se construit au quotidien dans les luttes que nous gagnons. C'est en termes de diversité et de complémentarité que nous y arriverons.»

DENIS DURAND, Fédération des finances, Banque de France. « Inquiet du décalage entre les positions confédérales et les attentes militantes sur le terrain. Cela renvoie aux grandes journées d'action et à l'épuisement apparent de la dynamique dont ils étaient porteurs. Certes, tout ne dépend pas de la seule CGT, mais elle a une responsabilité. Or, le pouvoir actuel déploie de grands efforts pour enfermer le syndicalisme dans une reconnaissance institutionnelle et l'enfermer dans l'exercice étroit de la défense des droits acquis. Face à la crise, l'unité et l'efficacité du syndicalisme dépendent de sa capacité à s'attaquer aux causes profondes de la crise, par la conquête de droits et de pouvoirs allant bien au-delà de ce qui existe actuellement. Un de nos points forts, c'est de réclamer une part de gestion dans l'entreprise. Nous avons défendu un amendement sur le lien entre la création d'un pôle financier public et la remise en cause du poids de la Banque centrale européenne. Rien aujourd'hui ne permet d'affirmer que la CGT aurait tranché pour un syndicalisme de représentation ; mais il appartient au congrès d'en débattre, afin d'éviter le décalage préoccupant entre expression des dirigeants confédéraux et attentes militantes.»

RAYMOND VACHERON, Fédération THC. « La crise date de loin chez nous. Le capitalisme mondialisé se traduit par des millions d'êtres humains exploités, la destruction de la nature, à quoi nous opposons la conquête de droits sociaux. Notre seul moyen de relever la tête, c'est le syndicalisme, qui reste une idée neuve. La CGT est l'outil de cet espoir et les salariés comptent sur elle. La première des défenses industrielles c'est le refus des licenciements, qui demeure notre priorité. 2010 sera une année capitale pour les retraites



et il est fondamental de la défendre à 60 ans, par répartition, avec un enjeu de solidarité générationnelle. La défense du pouvoir d'achat avec 200 euros pour tous me paraît nécessaire, car la revendication fédère et conduit à l'action. Le syndicalisme rassemblé correspond à notre attente, à nos espoirs. En Haute-Loire, nous le pratiquons et nos résultats électoraux en ont été renforcés considérablement. Se rassembler, c'est aussi frapper en ensemble. L'unité d'action la plus large nous l'avons mesurée lors des manifestations unitaires ou avec la votation pour la Poste. Unis, nous sommes toujours plus forts. Cela ne nous conduit pas à renoncer à nos revendications, comme le 22 octobre l'a montré pour l'industrie. A tous les niveaux, l'efficacité passe par la mobilisation du plus grand nombre et la négociation, de l'atelier à l'Élysée, est nécessaire ; elle

dépend du rapport des forces que nous avons créé. Refusons une CGT divisée et travaillons à une CGT ouverte, démocratique et combative, une CGT pour tous.»

SANDRA BLAISE, FAPT, Transcom, Vosges, précise d'emblée qu'elle ne se considère pas comme une « groupie » de Bernard Thibault et s'étonne des agissements de certains, projetant leurs frustrations sur une seule personne. « J'ai adhéré à une organisation démocratique, solidaire et respectueuse. M'aurait-on menti ? Soyons sérieux ; la CGT n'est pas parfaite, mais elle est à l'image de ce que nous construisons, ensemble. La CGT ce n'est pas Bernard Thibault, c'est la somme des luttes menées par tous. Dans ce cadre, faire croire que l'appel à la grève générale serait de la responsabilité de la direction confédérale ou du seul secrétaire général n'est pas sérieux.

Arrêtons d'y penser et mettons de l'entrain à mettre les salariés de nos entreprises dans le coup. Comment porter l'unité quand, dans la CGT, certains portent la division et tapent sur d'autres militants ? La CGT se veut indépendante de tous les partis politiques et elle y tient. Notre combat n'est pas de savoir qui la dirige, mais d'être à la pointe des luttes, d'être plus nombreux et plus forts. Je veux souligner, face au débat sur l'identité nationale, l'importance de mettre l'accent sur la lutte contre toute forme d'exclusive et pour la solidarité entre les peuples. La prud'homie, enfin, dépasse largement les seuls conseillers prud'homaux et concerne toute la CGT. Elle en est sortie grande des élections ; mais la prud'homie n'existe pas seulement tous les cinq ans. C'est tous les jours que des militants de la CGT y défendent les salariés, autour de leurs valeurs d'égalité et de solidarité.»

JEAN-PIERRE DELANNOY, Métallurgie, ANF Crespin, insiste sur le fait qu'il n'appartient à aucune organisation politique et précise. « Ma candidature au poste de secrétaire général de la CGT est issue d'une convergence de militants qui se retrouvent sur une ligne de classe et de masse, soutenue par 2.000 signatures. Je suis donc légitime et il appartient au congrès d'en débattre. Le danger n'est pas le débat, mais l'orientation que veut imposer la direction sortante, laquelle tourne le dos aux valeurs qui ont fait la particularité de la CGT. Il faut redonner la priorité aux organisations de base, ne pas accompagner la politique gouvernementale. Il nous faut des objectifs clairs et précis plutôt que des repères évasifs : 300 euros pour tous, l'arrêt des licenciements et des suppressions de postes, le retour aux 37 années de cotisation pour les retraites, l'arrêt des privatisations. Enfin, nous affirmons que nous n'aurons pas de nouveaux droits sociaux sans le respect des libertés syndicales. Il faut en finir avec la spirale de l'échec du syndicalisme rassemblé. Sortons de la démarche consensuelle de sommet dans laquelle les salariés ne se retrouvent pas. Il faut de la volonté pour construire un rapport de forces ! Ce n'est pas avec des mobilisations tous les deux ou trois-quatre mois que l'on fera reculer le gouvernement. Ce sont les luttes qui rassemblent. Pas de restructuration dans la CGT qui l'institutionnalise, la technocratise. Ce sont les prérogatives des syndicats d'entreprise qui sont en ligne de mire. Arrêtons de répondre aux injonctions d'une CES, plus pressée de sauver le capitalisme qu'autre chose. On veut nous recentrer comme la CFDT. Le débat ? Ces trois derniers congrès, des milliers d'amendements ont été déposés, pas un n'a été retenu.»

MIGUEL SALLES, Métaux, Airbus Nantes. « La proposition de Bernard Thibault de donner une suite à l'action nous va bien. Nous soutenons l'idée de poursuivre notre mobilisation du 22 octobre. Il nous faut peser fortement sur les états généraux de l'industrie pour faire encore plus fort. Le syndicat de Nantes avait considéré cette journée comme sa priorité de rentrée et avons appelé à 24 heures de grève. Une centaine de salariés, tous syndiqués, ont ainsi pu manifester, avec les plus jeunes syndiqués. Un événe-

ment très formateur en même temps qu'un grand moment de camaraderie et un souvenir formidable. Les jeunes syndiqués sont revenus dans l'entreprise gonflés et sont devenus de véritables délégués de secteur. Grâce à eux, la syndicalisation va fonctionner. Face aux attaques du patronat, l'heure n'est pas à la division, mais au rassemblement et à l'unité. C'est ainsi que nous avons grandi.»

CHIAKA FANE, Commerce, Grenoble. « La souffrance des salariés est de plus en plus grande et de plus en plus ignorée. Nous sommes rassemblés pour cultiver l'espoir. Il y a quelques mois j'étais sans papiers. Je voudrais que, à la sortie de ce congrès, chacun, comme moi, reparte plein d'énergie pour défendre ses droits, l'union et la solidarité qui sont les clés de notre combat. Face aux inégalités sociales, nous nous devons d'être forts. Je vous lance un appel et suis très honoré de pouvoir le faire : j'étais sans voix et vous m'avez donné la parole ; aujourd'hui, nous sommes des milliers dans la rue, menacés d'expulsion, qui travaillons pour enrichir la société. A nous, les boulots les plus sales, les moins payés. Nous avons besoin d'être tous ensemble, unis et solidaires, les travailleurs sans papiers comme les autres salariés. Notre lutte est celle de tous les salariés, celle de la reconquête de valeurs perdues. Merci à la CGT pour sa confiance, pour sa protection, pour sa présence et être la voix des sans-voix, des sans-droits. Tous ensemble, disons non à l'injustice sociale, mais oui à une lutte commune. Tous unis, nous vaincrons.»

EMMANUEL FIGUERO, FNME EDF Troyes, se déclare très ému de l'intervention précédente. « La solidarité, dit-il, on la touche du doigt et on ne se pose pas trop de question sur la nature de classe de la CGT. On agit et c'est ça, la CGT. Dans notre secteur, la transformation des deux entreprises publiques, EDF et GDF, nous a ouvert le champ de la sous-traitance, des salariés de droit privé qui travaillent pour le public. C'est un sujet de réflexion pour notre activité. Là encore, travailler syndicalement, c'est d'abord le faire avec ceux qui sont à nos côtés. Le syndicalisme rassemble et la plate-forme unitaire me vont bien. Cela marche et a déclenché chez nous des actions revendicatives, peut-être pas à la hauteur des besoins, mais qui nous ont

fait progresser sur les salaires, le pouvoir d'achat, l'emploi et les retraites. Continuons en nous tournant vers les salariés ; ils apprécient que la CGT soit moteur de l'action.»

LAURENT DELAPORTE, Fédérés ports et docks, Port autonome du Havre. « Inquiet face au contexte et aux orientations de la Confédération qu'il estime en opposition totale avec les attentes de la base. Alors que les salariés sont bafoués au quotidien et massacrés socialement, que la précarité et la misère explosent. Cela devrait nous pousser à la lutte et nous ne comprenons pas l'attentisme de notre confédération, à un syndicalisme mou. Ce devrait être l'occasion d'une réaction de haut niveau face aux tenants des finances. A quoi servent la CES et la CSI, que pensent-elles, que disent-elles ? Qu'attendons-nous pour élever le niveau de la lutte, élargir le mouvement. En 2006, la CGT se glorifiait de la victoire contre le CPE, mais quelle victoire alors que la crise est toujours là ? Quelles actions contre la répression syndicale contre les atteintes aux libertés individuelles de ceux qui refusent d'être des moutons ? Toute attaque doit être combattue massivement et vigoureusement. La réforme de la représentativité nous met à mal et la confédération souhaite poursuivre ses restructurations, notre fédération s'y oppose. Nous sommes favorables à une mobilisation dès lors qu'elle ne se contente pas d'être isolée.»

SANDRINE MOUREY, « Après une stagnation des adhérents, l'UD a décidé de se restructurer à partir de ses UL en partant des réalités du travail 99% des entreprises ont moins de 10 salariés, services et commerces. Mais notre implantation syndicale n'est pas en phase. Nous sommes majoritairement dans le service public. A partir de là, l'UL de Dijon a décidé avec les syndicats de créer un syndicat d'agglomération du commerce, permettant à de nombreux salariés des petites boutiques de s'organiser et de faire valoir leurs droits. Idem pour les territoriaux de Saumur avec le regroupement de syndicats de petites collectivités. La campagne et l'élection prud'homales ont permis la prise de conscience collective de la CGT en Côte d'Or. Certaines UL et syndicats ont décidé des plans de travail de syndicalisation. Cette démarche a payé : nous atteindrons les 500 nou-

velles adhésions à la fin 2009 en Côte d'Or, du jamais-vu. Cette forte attente des salariés vis-à-vis de la CGT, nous avons voulu y répondre en déployant notre démarche juridique et en l'articulant davantage avec l'activité syndicale, notre démarche globale. Nous avons ainsi créé une charte de l'accueil syndical en Côte d'Or. Nous avons besoin de nous renforcer pour peser sur les décisions. La continuité syndicale est encore insuffisamment mise en oeuvre par nos directions syndicales et nous avons trop tendance à séparer syndicalisation et activité revendicative, alors qu'elles se nourrissent l'une l'autre.»

MODJAVERIAN MAHSCID, Transport aérien, Sata, ne voit aucune dimension positive dans la stratégie d'action confédérale. « Les journées d'action espacées ont étouffé le potentiel d'action et montrent que la priorité donnée au dialogue social par la confédération a dégradé le rapport des forces, à la base et pas dans les réunions de dirigeants. L'exemple vient du mouvement de 1995 au lieu de défendre l'éclatement de l'action. Quand Bernard Thibault dit que la CGT n'a pas vocation à bloquer le pays ou quand Maudur Rabhi dit qu'il n'y aura pas de grève générale, je vous laisse juge... Je soutiens le syndicalisme de classe et de masse qui a disparu de la littérature confédérale. Ne laissons pas la main à ceux qui sont dirigés par Bruxelles et qui ne visent qu'à accompagner la régression sociale.»

SOPHIE DUQUESNE, Métaux, Chantiers navals de Saint-Nazaire, lit une déclaration de son syndicat, qui interroge la stratégie confédérale : « Nous n'avons pas utilisé le rapport de forces pourtant qualifié d'impressionnant dans le texte du congrès. Erreur ou stratégie ? Le salariat a changé et le dialogue social aussi, on négocie des miettes dans les entreprises où il y a un syndicat et rien ailleurs. Beaucoup d'isolés étaient présents dans les actions et cela confirme un climat de confiance en progression. Mettre en échec la politique sociale demande de s'attaquer au Medef et nous étions dans un conflit offensif ; nous n'avons pas ouvert de perspectives et la date du 1^{er} mai était une erreur. Six mois plus tard, nous sommes retombés dans les conflits défensifs ; unité oui, mais pour l'action. La CGT doit rendre publique ses propres propositions et elle ne l'a pas fait

Édito

VIVE LE DÉBAT



// Pierre Tartakowsky
Rédacteur en chef

Débattre. Le mot est à la mode. Notre garde des Sceaux en appelle au débat pour tenter d'introduire l'hypothèse de la castration physique dans le débat public. Le ministre en charge de l'identité nationale et de l'immigration le décrète, convoquant le bon peuple à venir pointer dans les préfectures,

pour « débattre de l'identité nationale ». Oui, le mot à la cote. Mais la pratique laisse à désirer. Après une hyperprésence soutenue, le président de la République a préféré s'effacer à deux reprises ; devant les maires, par crainte d'être sifflé ; devant l'Institut Montaigne, par refus d'assumer les aspects xénophobes et racistes d'un débat préélectoral voulu et décidé par lui. Autant d'invocations et de pratiques manipulatoires ; autant de mises à mal de la démocratie, de la capacité collective à penser un vivre ensemble et un avenir partagé. Autant dire que, de ce point de vue, le 49^e congrès de la CGT offre un contrepoint rafraîchissant : pas d'« hyper », à la CGT, on sait y être simple : ni leader suprême, ni hypermessage, ni hyperpouvoir. En revanche, une vraie culture du débat collectif : des textes élaborés collectivement, soumis à la réflexion la plus large, dont la critique n'est pas exempte ou ignorée, en témoignent interventions et amendements. Ici, la confrontation, l'échange, le débat font pour l'essentiel office de carburant ; l'expression de chacun y rencontre le respect et l'écoute, même lorsqu'elle est non partagée par tous. Ainsi la parole n'est-elle pas seulement d'une construction plus collective, plus unie et d'autant renforcée.

C'est bien pour cela que, contrairement à ce qui peut se pratiquer ailleurs, le débat à la CGT ne relève pas de l'affichage, du slogan ; c'est une méthode en même temps qu'une valeur. On dira que c'est normal. Sans doute. Reste que, dans le contexte dégradé du débat public, cette capacité à travailler ensemble, à s'écouter et s'entendre n'est pas une mince vertu. C'est même un atout considérable, la démonstration même que notre société – celles et ceux qui la composent – ne sont absolument pas acquis à quelque résignation que ce soit et ne se condamnent pas par leur silence à l'isolement, à la concurrence et au mal-être que génèrent les organisations du travail, les pratiques managériales, les politiques publiques. Le 49^e congrès, indépendamment des choix stratégiques qui seront les siens, fait la démonstration que démocratie, solidarité et progrès social sont liées, indissociablement liées. Vive le débat donc ; vive l'échange, les propositions qui en résultent, vive l'action collective qu'elles appellent.

en 2009. Chaque fédéré s'inscrit dans ses appels en ne regardant que sa situation. Il n'y a pas de lien. L'unité n'est pas abordée dans le document d'orientation, c'est pourtant un handicap majeur. La troisième partie du document nous semble bonne, mais insuffisante. Pour ces raisons, le syndicat s'abstiendra sur l'activité et le document d'orientation.»

LAURENT DIAZ, Construction, Clermont-Ferrand. «Le salariat s'est atomisé et précarisé. Pour le plus grand profit des détenteurs de richesses. Les deux phénomènes sont liés. La fin du syndicalisme ? Non. Nous avons fait des adhésions et notre union syndicale représente 1.100 syndiqués. Une cinquantaine d'adhésions proviennent des bases déjà existantes. La crise augmente et les salariés ont décidé d'agir collectivement puis se sont tournés vers nous en attendant un soutien extérieur. On se syndique parce qu'on pense pouvoir obtenir des résultats. Nous avons donc lancé un mouvement de grève dans plusieurs entreprises de gros œuvre et cela a débouché sur des résultats. Nous sommes satisfaits du rapport d'orientation qui prône l'urgence d'adapter nos structures, notamment pour ceux de la sous-traitance et de l'artisanat. C'est une des conditions pour atteindre le million de syndiqués.»

ALAIN DRU, UGFF, PJJ, revient sur la lutte contre Edwige, qui mobilisé la CGT et a fait reculer le gouvernement. «Ce qui n'est pas si fréquent. Le buzz sur Internet a joué son rôle et la création d'un collectif large avec des associations, la LDH, le SAF, le SM et le LGBT ; la mise en place de collectifs locaux avec la CGT et la mise en ligne d'une pétition qui a très bien marché. Nous avons réussi parce que nous avons résisté aux tentations de division. Le gouvernement a tenté de diviser le mouvement mais il a échoué. Il va falloir relancer ce combat, lié à la question des fichiers dans les entreprises, puisque le gouvernement a publié deux décrets liberticides. Nous avons remis la pétition en ligne et, à ce jour, nous comptons plus de 10.000 signatures, plus 340 organisations. Il va falloir que la CGT se mobilise pour la signature pour faire à nouveau reculer le gouvernement. Ce n'est pas gagné, mais, si on ne s'y met pas tous, on n'y arrivera pas.»

CHRISTIANE MICAUD, Santé, centre hospitalier de Moulins. «Ne perdons pas

de vue que, dans trop d'entreprises, il n'y a pas de syndicats. Ce ne sont pourtant pas les revendications qui manquent. Nous avons tout à gagner à renforcer notre présence et à faire front ensemble sur des revendications communes. C'est de notre responsabilité en tant que première organisation syndicale. A nous de permettre aux salariés de pouvoir se faire entendre et se défendre ; la démarche de rassemblement doit rester notre priorité, ne faisons pas le jeu des médias et du gouvernement.»

ALAIN ROQUE, FERC, Inra. «Pas de débat tabou à la CGT ? Chiche. Sans revenir sur les journées saute-mouton, je veux me concentrer sur la défense de la fonction publique, de ses missions et du statut des personnels. Le rapport introductif pointe le sentiment d'isolement des salariés. Mais ne sont-ils pas isolés par la confédération qui a refusé un axe national d'interdiction des licenciements ? Bernard nous propose une grande campagne pour le maintien de la fonction publique : c'est vital. Mais posons-nous plusieurs questions. La mobilisation ne peut se faire que sur des revendications claires, sans ambiguïté ; les garanties statutaires ont un nom, c'est le statut. Son occultation dans les documents confédéraux n'a-t-elle pas à voir avec le statut du travail salarié ? Pourquoi les documents ne réclament-ils pas la suppression pure et simple des licenciements, des suppressions d'emploi, de la RGPP, pourquoi ne pas se prononcer pour la renationalisation des services publics ? L'oubli, pour ne pas dire l'abandon de ces revendications, n'a-t-il pas à voir avec la stratégie du syndicalisme rassemblée dès lors que les autres n'entendent pas les mettre en avant ? » Alain Roque termine son intervention en soulignant l'importance de la structure UGFF et propose la candidature de son secrétaire général à la commission exécutive confédérale.

PHILIPPE VALLA, Commerce, syndicat de site de Parly 2. «Notre syndicat est au cœur de nombreuses luttes depuis le congrès précédent : la grande distribution pour les salaires, contre le travail du dimanche, pour que la baisse TVA profite à l'emploi. Les succès n'ont pas été à la hauteur de nos espérances en raison de la faiblesse du rapport des forces, due à la concentration de précaires dans le commerce et les services, à la multiplication des conven-

« Nous sommes rassemblés pour cultiver l'espoir. Il y a quelques mois j'étais sans papiers. J'étais sans voix et vous m'avez donné la parole. Face aux inégalités sociales, nous nous devons d'être forts. L'union et la solidarité sont les clés de notre combat. »



tions collectives, l'éclatement du salariat dans de minuscules établissements, qui sont autant de freins à la syndicalisation. Notre fédération a poursuivi ses efforts en mettant en place des contrats de syndicalisation avec les UL dans de nombreuses localités, structurés autour de syndicats locaux, comme à Parly 2. Par ailleurs, il nous est apparu nécessaire d'organiser les luttes des plus précaires, les saisonniers et notre implication pour les sans-papiers. Sur les 6.000 grévistes recensés en Ile-de-France, plus de 2.000 relèvent de notre fédération. Parmi eux, plus de 1.500 se sont syndiqués grâce à notre travail avec les UD et les UL. Nos effectifs ont ainsi grandi de plus de 5.000 syndiqués en quelques années. Ces succès démontrent que la bataille du renforcement peut être gagnée avec les salariés du privé et servir dans les luttes convergentes telle la défense des retraites. Il nous faut d'abord apprécier nos bilans au regard de nos forces organisées ; il n'y a pas chez nous d'un côté ceux qui voudraient se battre et de l'autre des "institutionnels" : il y a un rapport de force sur lequel nous devons peser par le renforcement et l'unité, si nous ne voulons pas qu'il nous impose sa réalité.»

GÉRARD BOUSTEAU, UFCM cheminots, Chartes. «Les services publics occupent, en cette période de crise économique,

une place centrale. D'où les attaques des libéraux. On sait que l'Union européenne veut les soumettre à un modèle unique de concurrence libre et non faussée. Si certains soit affirment qu'il faut moraliser le capitalisme, soit prônent la régulation, nous devons nous montrer plus offensifs sur l'axe revendicatif concernant la réappropriation des missions publiques. Parlons clair : pour aborder la transformation de la société avec des services publics forts. Il nous faut nous fixer des échéances précises pour nos luttes et nos structures. Même si nous ne disposons pas de tous les leviers, même s'il est difficile de travailler aux rendez-vous revendicatifs, pourquoi n'avons-nous pas progressé ? En avons-nous réellement la volonté ? Quoi qu'il en soit, actons une stratégie inscrite dans la durée. La proposition faite hier va dans le bon sens. Quant à faire évoluer la CGT, d'accord seulement si cela s'avère indispensable, avec des services publics nationalisés au cœur des enjeux et du rapport de force.»

TRAORÉ MODOBO, accompagné d'une délégation de travailleurs en lutte pour leur régularisation et de Francine Blanche. « Cela fait plaisir de recevoir un tel accueil. Nous avons besoin d'oxygène et nous savons que la CGT sera à la hauteur. Notre délégation représente les travailleurs sans papiers. Je suis

du Mali, j'ai trente et un ans et travaille en France depuis huit ans dans une société de gardiennage. Notre lutte est difficile, mais nous allons la gagner tous ensemble. Nous avons déclenché un mouvement, suite logique de l'air passé. Il était nécessaire, car les engagements des autorités n'ont pas été tenus ; pis encore ce qui avait été concédé, elle, ont tenté de les récupérer ! Nous avons dit : non, ce n'est pas possible. Unis avec les organisations syndicales et six associations, nous nous sommes adressés au gouvernement pour demander un circulaire précisant les modalités de régularisation sur l'en-semble du territoire. Avec ce gouvernement, il faut lutter sinon, il ne lâchera rien. Nous sommes réunis à 2.000 : la CGT pour définir les modalités du mouvement actuel et dès le lendemain, nous avons commencé à investir nos entreprises : 1.300 entreprises. Nous sommes aujourd'hui : 6.000 grévistes et 2.000 entreprises concernées sur 38 départements. C'est un mouvement historique de contestation contre la surexploitation des travailleurs. Nous avons gagné en partie : ce 24 novembre, les autorités nous ont adressé un circulaire. Mais elle ne va pas dans le sens de nos attentes. Elle est floue, imprécise, laisse sa place à l'arbitraire. Les 6.000 grévistes tiennent à vous dire que, à travers vos idées



Diane Grimonnet

vos structures, n'hésitez pas à les accompagner dans un mouvement de grève nationale touchant les entreprises pour forcer la victoire. Les ministres Besson et Darcos doivent négocier et dégager une solution, au lieu de jouer la division. L'opinion publique a compris notre combat, alors, nous continuons. Tant que nous n'aurons pas satisfaction, nous continuerons, et nous savons que nous pouvons compter sur vous."

GÉRARD VAYSSE, Fédération de la chimie, Rhoda.

"Le soutien de la CGT aux fortes luttes en Guadeloupe est trop faible. La CGT a un peu trop fait la fine bouche et n'a pas forcément joué son rôle de fédératrice quand des entreprises licenciaient. Les Conti ont obtenu pour les plus de 51 ans le maintien de leur revenu intact jusqu'à la date présumée de leur départ en retraite. Et, pour le millier de salariés restants, six ans de garantie de salaire seront assurés. Quand l'entreprise nous fait défaut, le salaire doit être assuré. Le contrat de travail doit se poursuivre."

CHRISTINE PEZEL, BNP Paribas, Ugict.

"Les questions de financement de l'économie et l'inclusion bancaire sont au cœur de l'activité de la fédération. Mais aussi au centre de toute politique pour sortir de la crise. Des questions qui ont été travaillées

pendant ce mandat écoulé. La fédération a participé à ces travaux, avec d'autres, comme celle des Finances et des Activités postales. Le travail sur les repères revendicatifs a permis de préciser la notion de pôle public financier. La crise nous a contraints à avancer davantage, à produire un texte complet sur le sujet, en juin 2009, avec la confédération et les trois fédérations. L'activité bancaire doit pouvoir répondre à trois objectifs : le renforcement de l'appareil productif, l'orientation de l'épargne vers la satisfaction des besoins sociaux et économiques et l'assurance du droit au compte pour chacun et chacun, le droit aux opérations de base, et pas seulement le droit pour les banques d'encaisser les paies mensualisées. Deux pistes sont proposées pour que toute la CGT se saisisse de ces réflexions. Primo : fixer les missions de service public ou des missions d'intérêt général à tous les établissements bancaires. Le secteur bancaire, qu'il soit de forme capitaliste ou coopérative, n'est pas un secteur comme les autres. Il crée de la monnaie que nous devons considérer comme un bien public et, à ce titre, il doit ou devrait à minima s'acquitter de missions d'intérêt général ou de missions de service public. Secundo : la capacité de financement direct repose en grande partie sur l'épargne collectée. Nous avons à réfléchir sur la réinter-

médiation de l'épargne avec de nouvelles formes d'épargne réglementée. On peut imaginer des livrets dédiés au niveau européen, national comme au niveau des régions pour une épargne économiquement et socialement vertueuse. Deuxième piste qui explore donc celle d'une épargne répondant à une double fonction, celle du besoin de sécurité des clients individuels, celle de satisfaire aux besoins économiques et sociaux."

SOPHIE LACAZE, déléguée du SGLCE.

"Nos patrons de presse, tous amis de Sarkozy, n'ont eu aucun mal à imposer au gouvernement l'organisation des fameux états généraux censés rassembler tous les acteurs (patrons, pouvoirs publics et syndicats) afin de trouver des solutions à la crise affectant les quotidiens (érosion du lectorat, baisse des ressources publicitaires, etc.). Mais le but innové de ces états généraux de la presse n'était rien d'autre que la casse des statuts et des conventions collectives du secteur et surtout la disparition programmée de la CGT, dont ces fameux ouvriers du Livre "responsables de tous les maux". La plupart des dispositions prises lors de ces rencontres l'ont été au seul profit des chefs d'entreprise et des actionnaires et ont donné lieu, entre autres, à l'ouverture de négociations concernant le devenir des imprimeries de presse quotidienne nationale. Celles-ci ont débouché sur un plan dit Imprime, qu'il faudrait plutôt renommer N'imprime plus, qui entérine une fois de plus des réductions d'effectifs préjudiciables à notre rapport de forces et sur lesquelles il sera difficile de rebondir. Mais la grande nouveauté dans l'histoire de la presse parisienne est l'acceptation de mesures associées à des garanties douteuses comme ces licenciements préalable à toutes recherches de solutions sociales, qui risquent fort de laisser les plus jeunes sur le bord de la route et offre aux plus anciens une retraite par capitalisation. Est-ce bien là notre combat à la CGT ? De tous les syndicats CGT du Livre parisien, seul le syndicat des cadres et le SGLCE n'ont pas voulu signer cet accord. Nous réaffirmons, selon la résolution adoptée par le SGLCE lors de son dernier congrès, nos orientations vers un syndicalisme unitaire, de proposition et de lutte contre la division, la résignation et l'accompagnement des projets patronaux."

JOE CHAPUIS, Fédération des organismes sociaux, Haute-Loire.

"Le syndicalisme attaque l'emploi, le salaire direct et le salaire socialisé. Les salariés sont victimes de la crise. Et d'ailleurs, personne n'en est épargné. Les 29 janvier et 19 mars ont été porteurs d'espoir avec des millions de salariés dans les rues. Mais nous n'avons pas su poursuivre. La suite des mouvements sociaux a été un échec. Ce qui interroge sur les stratégies adoptées. La casse de la protection sociale, la mise à mal des services publics, la privatisation de la Poste, la chute des moyens hospitaliers et les conséquences de la loi hôpital-patient-santé-territoires, la fusion ANPE-Assedic sont autant de coups durs. On culpabilise l'assuré social, suspecté d'être un fraudeur pour faire oublier la marchandisation de la Sécurité sociale. Face à tous ces constats, la CGT doit être beaucoup plus offensive et exiger l'arrêt des exonérations de cotisation, l'arrêt des licenciements. Sortir du congrès avec une résolution de ce type donnerait des perspectives aux militants. Un message clair pour permettre aux travailleurs de se mobiliser."

ALAIN LE MAUX, SPI.

"Les interventions des uns et des autres reflètent la réalité du paysage CGT : notre syndicat n'est pas parfait et existe dans

un monde qui ne l'est pas non plus ! La direction confédérale devrait être plus à l'offensive. Les échecs de plusieurs manifestations le prouvent. Et pourquoi avoir signé une position commune autour de la représentativité et de la réforme du dialogue social. Des choix qui feront des dégâts. Il y a une nécessité de renouer avec l'indispensable débat contre le capitalisme."

YVES QUIGNON, EDF Douai.

"L'objectif est de partir de la volonté des travailleurs pour créer un véritable rapport de forces. Les services publics sont attaqués de toute part. Nous avons le devoir aujourd'hui, avec les différentes structures, de construire une réelle convergence pour la défense de ces services publics, afin d'éviter de nouveaux reculs sociaux et l'augmentation des inégalités. Les divergences de points de vue font notre richesse, mais elles ne doivent pas être prétexte au détournement de nos règles de vie syndicale. Nous devons avoir nos débats dans nos structures que nous devons modifier et améliorer, mais attention à ne pas désorganiser la CGT et ainsi l'affaiblir. Il nous faut aussi réfléchir aux modes d'action à venir, car, pour beaucoup, l'insatisfaction demeure à la suite des fortes mobilisations du début d'année, qui n'ont pas apporté les résultats escomptés." ★



// Rapport d'activité

EN RÉPONSE AU DÉBAT

DANIEL PRADA

Nous venons d'avoir un premier échange : il a porté sur le rapport d'activité de la direction confédérale. Cette direction a été élue au 48^e congrès pour mettre en œuvre les orientations décidées à Lille par les syndicats de la CGT. [...] Je vais centrer mon intervention sur deux questions.

La première concerne la conduite des luttes. Des délégués ont donné leur opinion à ce sujet. [...]

Nous nous sommes engagés, dans la construction d'un syndicalisme solidaire, d'un syndicalisme de conquêtes sociales. Nous l'avons fait, en considérant qu'il fallait, conformément à notre histoire, à nos valeurs, chercher à rassembler le syndicalisme, lutter contre la division, avec conviction pour les uns, avec des interrogations pour d'autres et, quelquefois, avec des réticences pour certains.

Nos valeurs TOUJOURS PRÉSENTES

Aux camarades qui contestent cette stratégie syndicale, je voudrais dire : c'est ce syndicalisme-là qui nous a permis déjà, il y a finalement très peu de temps, de contribuer fortement à la victoire contre le CPE, aujourd'hui d'être aux côtés des travailleurs sans papiers et de gagner avec eux leur droit d'exister, d'être aux côtés de tous ceux qui luttent pour leur emploi, leurs conditions de travail, leur pouvoir d'achat, leur protection sociale et pour bien d'autres revendications.

J'avoue que c'est avec un peu d'émotion que j'ai entendu certains propos sur les valeurs et les idéaux de la CGT qui seraient abandonnés par la direction confédérale. J'ai envie de dire à Modibo Traoré : merci, camarade, tu leur as apporté une meilleure réponse que je n'aurais su le faire moi-même.

Nous ne nous sommes pas, d'ailleurs, contentés de résister nous avons été, à chaque fois



// Daniel Prada
Commission exécutive confédérale

que cela a été nécessaire, présents dans de nombreux domaines, sur le terrain de la proposition, de la perspective, de l'alternative aux conceptions libérales.

C'est dans ce syndicalisme-là que se sont reconnus les salariés qui, aux élections des conseillers prud'homaux, ont renforcé l'influence de la CGT. Un sondage publié ce matin révèle que 60 % des personnes interrogées disent compter sur les syndicats ; 49 % considèrent que la CGT est le syndicat le plus combatif. C'est notre bien commun, c'est notre bilan commun, c'est celui de la direction confédérale ! Cependant, notre syndicalisme s'est trouvé confronté à une offensive libérale très vigoureuse [...]. Certains camarades s'interrogent sur la conduite des luttes. Aurait-on pu faire autrement, faire plus, faire mieux ? [...] Qui parmi nous, et souvent pour avoir beaucoup donné de sa personne, n'a pas souhaité d'un niveau plus élevé du rapport de force ?

Mais la réalité s'impose à nous et elle nous impose de la comprendre dans toute sa complexité, si nous voulons pouvoir la transformer. [...]

Nous avons eu des mobilisations d'une ampleur exceptionnelle, exemplaires au niveau mondial. Et cela malgré le chômage, malgré la précarité, malgré les bas salaires, malgré l'angoisse du lendemain. Or

nous ne sommes pas de ceux qui croient à la spontanéité des luttes.

Il ne s'agit, bien sûr, ni de s'autoféliciter, ni de s'approprier le mouvement social, car nous n'avons pas été les seuls à le construire, mais tout simplement de nous dire qu'on y est pour quelque chose, dans ces mobilisations. Que notre conception du syndicalisme y est pour quelque chose. [...] Certains camarades peuvent considérer, et c'est bien évidemment leur droit, que telle ou telle orientation, voire les orientations de la CGT, seraient à revoir.

Nos orientations ONT PERMIS DES MOBILISATIONS VIGOUREUSES

La direction confédérale considère au contraire que les orientations décidées en congrès [...] ont permis les mobilisations évoquées, mais qu'il est impératif de se donner les moyens d'aller beaucoup plus loin dans leur mise en œuvre.

Alors oui, dans cette perspective, il faut examiner sans a priori, sans complaisance, les difficultés, les obstacles que nous avons rencontrés mais aussi l'acquis, le potentiel de force que représente le nombre considérable de travailleurs qui se sont mis en mouvement. [...]

Mais nous-mêmes, notre organisation, avons eu nos propres limites. Nous avons buté sur les limites de notre implantation, sur celles de notre nombre de syndiqués, sur nos formes d'organisation, sur nos difficultés à mutualiser au niveau voulu nos forces [...]. La direction confédérale, les organisations de la CGT ont cherché à conjuguer en permanence mobilisation professionnelle et interprofessionnelle [...], mais si nous ne l'avons pas toujours fait partout et en même temps, cela n'a pas été toujours de notre fait ; chacune des autres organisations syndicales a sa propre stratégie, ses propres objectifs. Ces questions nous renvoient

au débat à venir sur le document d'orientation.

Deuxièmement, des délégués sont intervenus d'une manière ou d'une autre sur les choix à faire en matière économique, sur des droits nouveaux pour les salariés, sur la gestion de la Sécurité sociale.

Deux ou trois camarades ont évoqué la question de la représentativité. [...] Le chemin à parcourir pour que la démocratie s'installe dans l'entreprise sera long et semé d'embûches. [...]

Ce n'est pas pour rien, chers camarades, que le débat sur le travail est revenu avec force dans notre société, mesurons bien ce que cela signifie. Les êtres humains ont besoin du travail pour s'accomplir comme être social, pour construire leur propre identité et autonomie, pour se protéger des risques inhérents à toute vie humaine. [...]

Or, lorsque le travail est ramené au seul service du capital, au seul intérêt de l'actionnaire, son exploitation provoque les dégâts auxquels nous assistons sur l'emploi, les salaires, les conditions de travail, qui peuvent conduire des salariés au désespoir.

Notre engagement pour l'émancipation, pour que le travail et l'économie aient pour finalité le développement humain et celui de la société, est étroitement associé à la

possibilité pour les salariés de pouvoir intervenir sur la qualité et la finalité du travail dans leur entreprise et dans la société. La direction confédérale a été élue à Lille pour faire progresser la démocratie sociale pour cette raison vitale. [...]

LE DÉBAT SUR LE TRAVAIL EST REVENU AVEC FORCE

Comment [...] encourager les travailleurs à peser sur le contenu de leur travail, sur son utilité sociale et économique, sans sortir déjà de règles de la représentativité syndicale qui nient la démocratie, de règles qui rendent légitimes des accords minoritaires qui volaient aux salariés leur libre arbitre, leurs choix syndicaux et qui, en fin de compte, discréditaient le syndicalisme et l'affaiblissaient ? [...]

La représentativité des syndicats doit se fonder sur l'opinion des salariés, sur leur choix, car le syndicalisme n'existe pas pour lui-même. [...] Certes nous savons par expérience que notre syndicalisme n'a pas les faveurs patronales [...]. Mais nous ne réglerons pas cette question par des artifices, mais par notre capacité à nous épauler, à mutualiser nos forces, à défendre l'intérêt commun aux travailleurs, à développer un syndicalisme de proximité. [...]

DÉDICACES

mercredi 12 h 00
à la librairie du Congrès
« Vent d'Ouest »

Pour en finir avec Wall Street Management
(Editions de l'Atelier)
de Marie-José Kotlicki et Jean-François Bolzinger

et

Osez le dialogue social dans l'entreprise
(éditions de l'Atelier)
de Jean-Paul Guillot et Carmen Rubia

COMMISSIONS

ÉLUES PAR LE CONGRÈS

// BUREAU DU CONGRÈS

- ▶ AUBIN Eric (secrétaire général de la fédération de la Construction)
- ▶ BAHO Philippe (CNPE, Haute-Garonne)
- ▶ BENSELLA Lynda (Métallurgie, Isère)
- ▶ BLANCHE Francine (Alstom, Métallurgie)
- ▶ CHAY Michèle (Commerce, Haute-Garonne)
- ▶ CHEBOUT Hamid (CFC, Nord)
- ▶ DEFOURNIER Renée (retraîtée, FAPT, Puy-de-Dôme)
- ▶ DESNOS Francine (Métallurgie, Mayenne)
- ▶ DONEDDU Michel (FNME)
- ▶ DUMOUSSEAU Samantha (employée, Charente)
- ▶ DUPONT Frédérique (Services publics, Val-de-Marne)
- ▶ GALLOPIN Michel (Cheminots, Nord)
- ▶ LAGHA Amar (Commerce, Rhône)
- ▶ LAHRACH Azzedine (Métallurgie)
- ▶ LASPOUGEAS Anne-Marie (Services publics, Paris)
- ▶ LEPAON Thierry (Métallurgie, Calvados)
- ▶ NATON Agnès (FAPT, Haute-Savoie)
- ▶ RABHI Maurad (THC, Ardennes)
- ▶ RAMPILLON Barbara (Ugict-Ufmict, Hérault)
- ▶ ROBIN Marie-Claude (secrétaire générale de l'UD de Loire-Atlantique)
- ▶ ROQUES Alain (Inra)
- ▶ SALLES Miguel (Métallurgie, Loire-Atlantique)
- ▶ SANCHEZ Daniel (Renault, Métallurgie)
- ▶ THIBAUT Bernard (Cheminots)
- ▶ VAUTIER Corinne (CPAM)

// COMMISSION DES MANDATS ET VOTES

- ▶ ALLANO Florence (Services publics et UD du Morbihan)
- ▶ BOYER Jean-Paul (retraité, FNME)
- ▶ DARNET Pascale (Services publics, Loire)
- ▶ DELALONDRE Clarisse
- ▶ LASSALLE Maïté (Services publics, Pyrénées-Atlantiques)
- ▶ LE LOARER Anne (Santé, Paris)
- ▶ LEFEBVRE Pascal (Filpac et UD des Hauts-de-Seine)
- ▶ LICHOU Patrick (Banques-Assurances)
- ▶ MARION Martine
- ▶ SEGUIN Martine (Santé, Marne)
- ▶ VERSIGNY Corinne (Santé et UD de Gironde)
- ▶ VIALLE Laurent (Cheminots, Corrèze)

// COMMISSION DU DOCUMENT D'ORIENTATION

- ▶ AUBIN Eric (secrétaire général de la fédération de la Construction)
- ▶ BENSELLA Lynda (Métallurgie, Isère)
- ▶ BERTRAND Marie-Laurence (Finance, Haute-Garonne)
- ▶ BLANCHE Francine (Alstom, Métallurgie)
- ▶ BLIN Patrick (Cheminots, Yonne)
- ▶ BOSSER Xavier (Cheminots, Ille-et-Vilaine)
- ▶ CAMPGUICHEM Frédéric (Ferc)
- ▶ CHAY Michèle (Commerce, Haute-Garonne)
- ▶ DEBAY Pascal (Santé-Action sociale, Meurthe-et-Moselle)
- ▶ DUMAS Maryse (FAPT, Gironde)
- ▶ FABRY Karine (Métallurgie, Bas-Rhin)
- ▶ FAUCHEUX Patrick (Crédit foncier, Finances, Val-de-Marne)
- ▶ FAURY Stéphanie (Santé, Seine-et-Marne)
- ▶ FOURIER Paul (Transports, Seine-Saint-Denis)
- ▶ GASPERMENT Murielle (Commerce, Moselle)
- ▶ GUINLE Yolande (Filpac, Hautes-Pyrénées)
- ▶ JOUTEUX Stéphane (Sociétés d'études)
- ▶ LATTAUD Philippe (FNME, Val-d'Oise)
- ▶ LE BOT Agnès (Services publics, Nord)
- ▶ LE DUIGOU Jean-Christophe (Finances)
- ▶ MARTIN Muriel (Services Publics, Bouches-du-Rhône)
- ▶ MERCHER Gaëlle (FAPT, Val-d'Oise)
- ▶ NATON Agnès (FAPT, Haute-Savoie)
- ▶ OUSSEDIK Mohammed (Verre-Céramique)
- ▶ PARAPPEL Pascal (Construction, Haute-Garonne)
- ▶ PASTRE Lionel (Chimie, Tarn)
- ▶ PIEVE Daniel (Comité national des privés d'emploi)
- ▶ RABHI Maurad (THC, Ardennes)
- ▶ RENARD Christian (Construction)
- ▶ RENART Denis (CPAM et UD des Hauts-de-Seine)
- ▶ SAAVEDRA Marie-Paule (Santé-Action sociale, Vaucluse)
- ▶ SALAUN Hélène (retraîtée, Loire-Atlantique)
- ▶ SLYPER Marc (Spectacle)
- ▶ TEXIER Philippe (Cheminots, Côte-d'Or)

PROCÈS VERBAL CENTRAL DE VOTE - RAPPORT D'ACTIVITÉ

Les délégués présents au congrès et statutairement concernés par le vote disposent de 520.221 voix.

Les délégués n'ayant pas participé au vote représentent 3.725 voix.

Les délégués ayant participé au vote représentent 516.496 voix.

Absentions : 39.858 voix, soit 7,72 % des votants.

Exprimés : 476.638 voix, soit 92,28 % des votants.

Pour : 368.414 voix, soit 77,29 % des votants.

Contre : 108.224 voix, soit 22,71 % des votants.

Le service « mandats et votes » tient toutes les pièces (PV et fédérations et bulletins de vote) à disposition de la commission élue par le congrès.

// Intervention de Guy Ryder, secrétaire général de la CSI

« L'HEURE EST AU RENFORCEMENT DES POLITIQUES SOCIALES »

OFFENSIVE//

Dans une intervention très applaudie, le secrétaire générale de la Confédération syndicale internationale (CSI) a dressé un véritable cahier des charges revendicatif face à la mondialisation et ses crises.

Je vous remercie de l'occasion que vous m'offrez de vous transmettre les salutations fraternelles et chaleureuses de la Confédération syndicale internationale (CSI) – votre internationale – et de ses 175 millions de membres dans toutes les régions du monde.

Il s'agit évidemment d'une « première ». La CSI n'existait pas lors de votre précédent congrès, à Lille. Sa création, dont la CGT a été un acteur majeur, était un moment historique pour notre mouvement international et un fait marquant de ces trois dernières années, particulièrement riches en événements.

En France, je pense aux élections présidentielle et législatives de 2007 avec toutes leurs conséquences ; la poursuite d'une offensive patronale visant à stigmatiser les acquis sociaux.

Au niveau européen, après le référendum où les Français ont rejeté la Constitution, vous avez vécu les élections au Parlement européen d'une manière intense. Mais au niveau mondial, c'est surtout la crise globale, qui a éclaté l'année dernière, qui a marqué la vie des travailleurs et des travailleuses partout dans le monde.

Conséquence de cette crise : nous avons vu la disparition de près de 60 millions d'emplois ; une hausse généralisée de l'insécurité au travail ; une diminution des salaires et des conditions de travail de beaucoup trop de vos camarades. Et les perspectives d'avenir, dans la mesure où les gouvernements songent à mettre en œuvre leurs « stratégies de sortie » et à



Guy Ryder a donné rendez-vous aux délégués pour le congrès de la CSI à Vancouver.

assainir les finances publiques, nous promettons encore de nouveaux défis. Être cohérents avec notre conviction que ce ne sont pas les travailleurs qui doivent payer la note pour les excès, les erreurs, voire la criminalité dont ils ne sont guère responsables, cela veut dire que nous serons appelés à nous opposer aux dérives de ces dernières décennies.

Notre commission exécutive sortante a tout à fait raison quand elle soutient que la crise ne trouve pas sa source uniquement dans un déficit de contrôle et de régulation du capitalisme, mais aussi dans un partage des richesses qui privilégie de façon outrancière le capital au détriment du travail. Est-ce qu'on peut tolérer que la sortie de crise crée de

nouvelles inégalités, et aggrave des injustices déjà inacceptables ?

Le capital a su abandonner rapidement l'orthodoxie néolibérale pour sauver sa peau, lorsque les gouvernements ont dépensé sans compter l'argent des contribuables. Alors, qu'il fasse encore un effort.

N'oublions pas que le déséquilibre principal de l'économie

mondiale – entre la Chine et les Etats-Unis – a ses racines dans le manque d'acquis sociaux dans ces deux pays. Est-ce que l'Europe va suivre leur exemple ? Ou, au contraire, va-t-elle finalement comprendre que l'heure est au renforcement des politiques sociales plutôt qu'à leur démantèlement ? (...) Profitant de la mondialisation, les grandes entreprises ont pu à la fois pratiquer l'évasion fiscale et pousser les politiques de dumping fiscal. Vu la pression qu'elles exercent sur les Etats, ce sont elles les véritables protectionnistes du moment, et non pas ceux qui luttent pour faire respecter les droits fondamentaux des travailleurs.

Il est temps aussi donner corps à une vieille ambition française : une taxe mondiale sur les transactions financières. Pas faisable, selon certains. Dangereuse, selon d'autres. Mais réaliste selon nous, nécessaire et juste. Et tel est le message que nous avons adressé à M. Strauss-Kahn.

Chers camarades, très peu d'éléments positifs peuvent ressortir de cette crise. Toutefois, elle a contribué, grâce surtout aux efforts et aux engagements de la CGT, à promouvoir ce syndicalisme rassemblé, et l'unité syndicale en France qui a caractérisé les mobilisations extraordinaires des premiers mois de cette année.

Alors que les syndicats, dans nombre de pays, tâchent de trouver leurs marques face à la crise, ce que vous avez fait a été exemplaire et a été fortement remarqué dans les rangs de la Confédération syndicale internationale dans le monde entier.

La CSI, que vous avez considérée comme nécessaire pour promouvoir l'unité syndicale



à l'échelle planétaire et pour construire un nouveau syndicalisme international, elle aussi, cherché à unir les forces de toutes ses centrales affiliées

et des acteurs financiers et j'ai l'impression qu'il faut un peu hausser le ton, dans la mesure où ces acteurs commencent à recouvrer leur confiance, leurs

de Bernard au conseil général de la CSI, j'ai toujours ressenti chez lui une certaine impatience – que je comprends et que je partage en partie.

« TRÈS PEU D'ÉLÉMENTS POSITIFS PEUVENT RESSORTIR DE CETTE CRISE. TOUTEFOIS, ELLE A CONTRIBUÉ, GRÂCE SURTOUT AUX EFFORTS ET AUX ENGAGEMENTS DE LA CGT, À PROMOUVOIR CE SYNDICALISME RASSEMBLÉ, ET L'UNITÉ SYNDICALE EN FRANCE. »

pour faire face à la crise. Avec vous, nous avons interpellé les dirigeants du G20 à Washington, à Londres et à Pittsburgh. Et nous avons réussi à ce qu'ils placent l'emploi au centre de leurs préoccupations et à ce que l'OIT prenne sa place à côté du FMI, de la Banque mondiale et de l'OMC lors de leurs réunions. Nous continuons à réclamer une vraie réglementation des marchés

bénéfiques, leurs bonus et leur arrogance.

A la lumière de ce que nous avons fait depuis le congrès fondateur de la CSI à Vienne, au G20 et ailleurs, je pense qu'il n'est pas exagéré de croire que nous avons pas mal avancé sur le chemin de notre nouvel internationalisme.

Mais je suis conscient qu'il reste énormément à faire. Et j'avoue également qu'en face

Le rapport d'activité présenté au congrès exprime une certaine déception vis-à-vis de certaines affiliées de la CSI qui n'auraient pas compris la portée de notre action mondiale du 7 octobre, ou dont la mobilisation a été jugée insuffisante.

J'ignore si ces remarques s'appliquent à l'échelle nationale ou internationale. Quoi qu'il en soit, j'en profite pour citer votre secrétaire général sur un point

qui me semble essentiel. Alors que ce congrès délibère sur les actions nécessaires pour renforcer la CGT, la rendre plus représentative, plus forte, pour qu'elle soit plus écoutée et aussi pour consolider la légitimité et la crédibilité du syndicalisme, Bernard Thibault dit aux salariés qu'*attendre beaucoup de la CGT est une chose, mais que les résultats seront proportionnels à leur engagement dans la CGT*.

C'est tout à fait cela. Que nos affiliées de la CSI attendent beaucoup de leur internationale, c'est bien, c'est positif. Mais n'oublions pas que ce que la CSI sera éventuellement capable de faire dépend entièrement de leur engagement.

Et ce ne sont pas les défis qui manquent. Je ne veux pas terminer aujourd'hui sans évoquer le défi du changement climatique. Nous serons plus de 250 représentants syndicaux à Copenhague ces prochains jours, une belle preuve d'engagement sur un dossier auquel la CSI accorde beaucoup d'importance.

Mes remerciements donc, à la CGT pour votre intérêt porté à la question internationale et pour votre engagement, parfois critique, mais toujours enthousiaste – à la CSI.

Une fois conclu ce congrès, et je vous souhaite qu'il soit couronné de succès – chers camarades, respirez un moment. Puis amorcez vos réflexions, préparez-vous pour le 11^e congrès mondial de la CSI qui se tiendra en juin prochain, à Vancouver, au Canada.

Vancouver n'est pas tout près de Nantes. Mais ce que vous faites ici et ce que nous ferons à Vancouver doivent se rapprocher, doivent être deux éléments d'une seule réalité, d'un seul mouvement syndical.

Indonésie

// Rekson Silaban

COMBATTRE LES INJUSTICES, PENSER L'AVENIR DU MONDE...

Rekson Silaban, 43 ans, est président du KSBSI (Konfederasi Serikat Buruh Sejahtera Indonesia), premier syndicat indépendant depuis 1998.

L'immense Indonésie s'invite à notre congrès ; et, avec elle, l'actualité mondiale : « *Le changement climatique a des incidences catastrophiques du point de vue économique en Indonésie* », nous rapporte Rekson Silaban, 43 ans, président du KSBSI, premier syndicat indépendant indonésien.



Les multinationales qui se sont installées dans le pays contribuent largement à accentuer la précarité et la pauvreté. « *Les entreprises françaises comme*

Total ou Carrefour participent aussi à ces injustices sociales », précise le représentant.

Dans un pays où l'emploi informel et précaire demeure massif, le KSBSI n'est pas resté inactif. Depuis plus de dix ans, il a mis en place une organisation composée de onze fédérations, dont celles du textile, du bois, du transport, de la banque et de l'assurance, du bâtiment, de l'électronique, etc. Avec l'aide de la CGT française, le syndicat indonésien a pu constituer un réseau syndical de

solidarité dans le pays et oblige le patronat à ouvrir des négociations annuelles sur les salaires. Mais le chantier est immense... Rekson Silaban se bat afin pour mettre un terme à la précarité et à la misère qui touchent de plus en plus fortement la population indonésienne. La catastrophe de 2003 reste une plaie béante dans la mémoire collective et la réalité sociale du pays. Il combat pour la mise en place d'une couverture sociale et médicale, pour le renforcement de ses bases militantes et contre les discriminations syndicales.

Le président du KSBSI a voulu à sa manière nous rappeler que, « *historiquement, la CGT occupe une place à part dans le monde. Il faut consolider nos liens d'amitié et de fraternité, et, comme je l'ai entendu à l'ouverture du congrès, "le renforcement de solidarité entre les organisations syndicales nationales du continent européen" ne doit pas se limiter à ces seules frontières. Nous devons nous renforcer mutuellement et, ensemble, combattre notre ennemi commun* ».

// François Vida

// Intervention de John Monks, secrétaire général de la CES

« LES SYNDICATS EUROPÉENS SONT EN COLÈRE »



John Monks : « Plein succès pour les combats à venir. »

Je participe pour la deuxième fois à votre congrès, à un moment où les défis qui sont devant nous sont immenses : crise économique, crise sociale, lutte contre le changement climatique. Face à ces défis, nous avons besoin de nous faire entendre. Les travailleurs ne paieront pas une deuxième fois pour les excès du secteur financier. Et pourtant, que voit-on déjà réapparaître, un an seulement après le début de la crise ? On voit que les banques font des bénéfices énormes et qu'elles vont distribuer des bonus record à leurs traders.

Dans le même temps, en France, les crédits accordés aux entreprises sont à la baisse. On le voit, le monde de la finance n'a pas la moindre intention de changer ses habitudes. Doit-on rappeler aux financiers qu'ils se sont refait une santé grâce à l'argent public ? Doit-on leur rappeler que la

crise économique est encore là et que l'emploi est encore loin d'être au rendez-vous ? 4,6 millions d'emplois ont été détruits en Europe cette année. Il y a plus de 25 millions de chômeurs en Europe. En 2010, le taux d'emploi sera inférieur à celui de 2002.

L'attitude des grandes banques nous scandalise, nous met en colère car elles sont irréprochables. Il y a quatre ans, j'ai été considéré comme un ringard car j'ai dénoncé le capitalisme casino. La crise nous a malheureusement donnés raison.

Pour toutes ces raisons, les syndicats européens sont en colère et ils vont mener une campagne en 2010, avec comme thèmes principaux :

– Stop au chômage ! Nous devons lutter contre l'enracinement du chômage qui fragilise les gens et la société entière. La lutte contre le chômage doit être au cœur des politiques économiques, notamment le chômage des jeunes.

– Fini les bonus ! Nous voulons

une vraie réglementation financière pour ne plus revivre ce que nous avons vécu et vivons encore. Nous disons : « Plus jamais ça ! »

– Halte aux réductions budgétaires qui visent le secteur public et la protection sociale !

– Pour une augmentation des salaires et du pouvoir d'achat.

Notre message central est le suivant : Vous avez sauvé les banquiers, à présent, investissez dans l'emploi ! Nous organiserons une grande euro-manifestation, à Bruxelles, en mars, juste avant le Conseil européen. Et nous comptons sur votre participation massive à cette mobilisation, comme vous l'avez toujours fait.

Il n'y aura pas de fin de crise tant qu'il n'y aura pas de reprise de l'emploi. Nous devons être très vigilants car la crise sociale sera très forte en 2010. Le niveau très élevé du chômage des jeunes est très inquiétant : 21 % aux Etats-Unis, 25 % en France, 50 % en Espagne. Ne pas investir dans la jeunesse

Afrique du Sud

// Bheki Ntshalintshali

FAIRE ENTENDRE LES VOIX DES TRAVAILLEURS

Bheki Ntshalintshali est secrétaire général adjoint depuis 2000 de la principale centrale syndicale sud-africaine, le Cosatu, qui regroupe 40 % des salariés du pays. Parti de Johannesburg pour le sommet de Copenhague sur le climat, il a fait une halte à Nantes pour assister au congrès de la CGT. Il évoque, pour Le Peuple, le syndicalisme du pays le plus industrialisé d'Afrique subsaharienne.

Alors que la crise économique frappe durement l'Afrique, quels sont les combats prioritaires du Cosatu ? La défense de l'emploi. La crise a entraîné la perte de 900.000 postes en un peu plus d'un an. Les industries minières et textiles ont été les plus touchées. Notre



Fédération du textile, par exemple, a perdu à elle seule 40.000 adhérents du fait des licenciements. L'Etat recense à présent 23 % de chômeurs dans le pays. En réalité, selon le Cosatu, le taux d'actifs privés d'emploi monte à 35 %. Face à cela, nous défendons l'idée qu'il faut une nouvelle politique industrielle pour le pays et une croissance économique qui profite également

aux travailleurs. Depuis l'élection à la présidence de Jacob Zuma en mai, les relations entre le Cosatu et le pouvoir sont beaucoup plus détendues, d'autant que plusieurs anciens syndicalistes ont intégré le gouvernement.

Quel peut être le rôle du syndicalisme international face à cela ?

Dans la mesure où l'ensemble du système économique mondial est en crise, il faut une réaction internationale du syndicalisme. Le Cosatu pense qu'il faut, pour commencer, que la Confédération syndicale mondiale (CSI) soit présente à tous les sommets politiques et économiques mondiaux. Il faut faire entendre la voix des travailleurs sur certains thèmes vitaux comme la liberté de circulation des travailleurs, alors

que les capitaux et les marchandises circulent, eux, librement. Il faut habituer les puissants à notre présence même si, malheureusement, les syndicats sont réduits, à ce niveau, à un rôle de lobbyistes. A Copenhague, où je serai demain, le Cosatu va soutenir la position de Pretoria, qui réclame une phase de transition vers l'économie verte pour les pays en développement. Pas question de fermer brutalement des centrales thermiques au charbon et d'accroître encore le chômage. Il faut que l'Occident aide l'Afrique, par des transferts de technologies, à développer des industries propres.

Menez-vous des actions de solidarité internationale en Afrique même ? En plus de son affiliation à la

CSI, le Cosatu appartient à l'Organisation de l'unité syndicale africaine (Ousa) et au Conseil de coordination syndicale d'Afrique australe (Satucc). Nous avons notamment organisé des manifestations de soutien aux libertés syndicales au Zimbabwe en 2004 et 2005, et plusieurs de nos militants ont été expulsés du pays alors qu'ils rendaient visite aux camarades zimbabwéens. Nous avons également soutenu la lutte des salariés du Swaziland, qui est un petit Etat monarchique dont l'économie est très tournée vers l'Afrique du Sud. Le Cosatu a organisé des manifestations festives avec blocage des marchandises à la frontière pour appuyer leurs revendications.

// Propos recueillis par Guillaume Lenormant, avec Marie-Christine Naillod



Diane Grimonet

Au travail ou au chômage, les salariés européens ont besoin d'un syndicalisme fort et revendicatif.

fragilise la société à court et à moyen terme. Les jeunes ont besoin d'un avenir.

La conséquence directe de la dégradation de l'emploi est la précarité, l'exclusion sociale, notamment chez les jeunes. Huit millions de personnes en France vivent des situations de pauvreté. C'est inacceptable ! Cette très grande instabilité sociale et économique se traduit encore au niveau international par un renforcement du protectionnisme économique. Et elle se traduit au niveau national par des pulsions nationalistes et xénophobes sur lesquelles jouent certains gouvernements à des fins électorales. Pour la CES, la crise sera fi-

politique industrielle « bas carbone ». Développer une économie verte implique une véritable relance de l'innovation, de la recherche, de l'éducation et de la formation professionnelle.

Une politique industrielle bas carbone nécessite la mise en place de négociations que nous appelons « transition juste ». En d'autres termes, nous voulons que les institutions chargées de prendre en compte l'ensemble des défis aient les moyens d'agir. C'est dans cet esprit que nous allons à Copenhague.

Ne nous trompons pas. L'emploi est concerné par le changement climatique. La question sociale est la clé pour aller

penses publiques. L'Etat doit prendre ses responsabilités. La crise a fait exploser la dette publique qui atteint des montants abyssaux dans tous les pays. Qui va payer cette nouvelle addition à présent ? Nous le répétons, ce ne seront pas les travailleurs.

Nous craignons que les gouvernements donnent un tour de vis au secteur public, alors même que c'est maintenant que le besoin est urgent. La crise confirme que les pays qui ont un système social de bon niveau assurent une meilleure solidarité et limitent mieux les chocs sociaux. Les travailleurs ne paieront pas la facture de la crise !

Chers camarades, la situation est difficile, d'autant que les perspectives politiques sont incertaines. Tous les travailleurs européens, qu'ils soient au travail ou qu'ils soient au chômage, ont besoin d'un syndicalisme fort, uni et revendicatif pour dépasser les inquiétudes qui conduisent souvent au repli ou au corporatisme. C'est la seule façon de se faire entendre face à l'arrogance des grandes institutions.

Dans tous les pays d'Europe, nous menons les mêmes combats. Depuis plus de deux siècles, le syndicalisme européen a montré que sa force réside dans sa capacité de rassemblement. C'est l'objectif que poursuit la CES, sans relâche.

Nous voulons parler d'une seule voix pour être plus forts, pour faire respecter les droits des travailleurs et en conquérir de nouveaux. Le congrès de la CGT contribuera à coup sûr à cet objectif.

Plein succès, camarades. Tous ensemble pour les combats qui nous attendent.

Roumanie

// Bogdan Hossu ÊTRE SUR TOUS LES FRONTS

Plus d'un Roumain sur dix s'expatrie pour gagner sa vie. Cette émigration est compensée par l'arrivée massive de travailleurs asiatiques. Pour défendre les droits des uns et des autres, le syndicat roumain Cartel-Alfa compte sur la solidarité européenne. Bogdan Hossu, son président, évoque ce défi avec la CGT. Pour lui, une action commune entre les syndicats européens est possible et nécessaire.

maine travaillent à l'étranger», explique le syndicaliste. Entre 2000 et 2006, ces départs massifs ont concerné des individus seuls qui souhaitaient retourner au pays puis des familles qui s'établissent définitivement dans le sud de l'Europe. « Une réduction du nombre de migrants s'opère depuis 2007-2008. 500.000 personnes sont par ailleurs

Mondialisation oblige, le combat social ne se limite plus aux frontières de l'Hexagone. Il est particulièrement difficile aux confins de l'Europe comme en Roumanie, pays devant gérer un départ massif de salariés vers l'Europe de l'Ouest et l'entrée de travailleurs d'Asie.

Rencontre avec Bogdan Hossu, président de la confédération syndicale roumaine Cartel-Alfa, qui participe pour la première fois au congrès de la CGT. Depuis 1992, il est à la tête du plus important syndicat de Roumanie. Indépendant, il se réclame de la démocratie chrétienne. « Créé par sept fédérations industrielles en 1990, il regroupe à présent 1 million de salariés. Pour moitié des salariés de l'industrie et pour moitié émanant du secteur public et des services », explique Bogdan Hossu. Dans ce pays, 50 % de la population active sont syndiqués. C'est moitié moins qu'à l'époque de Nicolae Ceausescu où les syndicats géraient le travail volontaire, l'approvisionnement en bouteilles de gaz ou les logements.

Les préoccupations des salariés roumains sont de plusieurs ordres. La plus importante est celle du salaire minimum, qui n'est que de 140 euros brut par mois. « Un tiers des travailleurs perçoivent donc des prestations sociales pour compléter leur salaire », commente Bogdan Hossu. « Un accord que nous avons signé en 2007 prévoit qu'il doit doubler d'ici à 2014. » Les autres préoccupations des salariés sont la santé, l'emploi, l'égalité des chances ou les conditions de travail. Ces bas salaires (400 euros bruts en moyenne) ont poussé plus de 2,5 millions de Roumains à quitter leur pays pour aller travailler principalement en Italie, en Espagne et au Portugal.

« 12 % de la population rou-



retournées en Roumanie », souligne le président de Cartel-Alfa. Et le mouvement s'accélère, car les travailleurs roumains sont souvent les premiers à pâtir des réductions d'effectifs liées à la crise. Ces salariés travaillent essentiellement dans la construction, l'agriculture, l'industrie, l'hôtellerie ou les services à la personne. Pour qu'ils ne se fassent pas exploiter, Cartel-Alfa se mobilise dans les pays de migration comme en Roumanie. « Nous avons fait une campagne d'affichage sur le trafic de personnes tant sur le plan du travail que du sexe. En Italie, nous avons des points d'information pour aider les travailleurs à s'intégrer. Enfin, nous sommes en train de faire des brochures pour expliquer les droits et les institutions des pays de travail », commente le syndicaliste.

Cartel-Alfa soutient de la même manière les travailleurs venus d'Asie « remplacer » les salariés partis gagner leur vie à l'étranger. Pour faire face à ces problèmes, les syndicats européens n'ont pas d'autre choix que de s'unir. « Dans le cadre de la Confédération européenne des syndicats, une action commune est possible », souligne Bogdan Hossu. « Pour moi, participer au congrès de la CGT, c'est un premier pas vers une solidarité qui se construit. » Et pour le syndicaliste roumain, c'est la base qu'il faut à présent convaincre d'une action commune.

// **Christelle Mahieu**

// Rapport Financier

POLITIQUE FINANCIÈRE

NOS CAPACITÉS D'ACTION



Bertrand de Lalarque

// Michel Doneddu - Administrateur de la CGT

Chaque délégué a pu prendre connaissance du rapport financier écrit, publié dans « Le Peuple » du 8 juillet dernier, en même temps que le rapport d'activité et celui de la commission financière de contrôle. Il présente les comptes d'exploitation des trois exercices écoulés depuis le précédent congrès, le bilan de la confédération au 31 décembre 2008, ainsi que :

- les comptes d'exploitation du Centre confédéral de formation syndicale de Courcelles, baptisé Centre Benoît Frachon, pour les trois exercices 2006, 2007 et 2008 ;
- les états des recettes et des dépenses réalisés pour la réalisation et l'envoi du journal « Ensemble », que le congrès de Lille avait décidé de créer et d'adresser à tous les syndiqués.

Dans sa dernière partie, il donne des informations sur les nouvelles obligations comptables issues de la loi du 20 août 2008.

Le présent rapport oral fera l'économie de l'exposé des bilans chiffrés détaillés. Il s'efforcera de montrer les problématiques et enjeux budgétaires qui ont présidé à la politique financière adoptée par la commission exécutive confédérale élue par le précédent congrès.

Tout d'abord, il convient de situer le budget confédéral au sein des ressources de l'ensemble des syndicats et organisations qui constituent la CGT. C'est la première fois qu'on peut en présenter une estimation devant un congrès confédéral, puisque les montants des cotisations payées par les syndicats à Cogétise depuis l'exercice 2007. Les recettes autres que les cotisations sont soit comptabilisées, quand il s'agit de subventions versées à la confédération ou de budgets annexes, soit estimées, quand il s'agit de subventions versées aux organisations professionnelles et territoriales.

On peut évaluer que, en 2008, les recettes internes, c'est-à-dire provenant des cotisations versées par les syndiqués, des ventes de publications et des souscriptions, se sont élevées à quelque 82 millions d'euros. Les recettes externes en provenance des subventions publiques, des frais de formation et de conseil technique remboursés par les organismes paritaires et les partenariats divers ont représenté environ 32 millions d'euros. Cela permet d'estimer les ressources financières totales de la CGT, du syndicat à la confédération, à un peu plus de 110 millions d'euros.

Ainsi peut-on affirmer que les

ressources issues des cotisations, des abonnements et des souscriptions représentent plus de 70 % des recettes totales, ce qui démontre, du moins concernant la CGT, les campagnes médiatiques insinuant que le syndicalisme français vivrait essentiellement de subventions publiques et paritaires. La diapo suivante présente la part des ressources de la CGT consacrée au financement des activités nationales interprofessionnelles. Celles-ci comprennent la confédération proprement dite, le Centre Benoît Frachon de Courcelles, qui organise les stages nationaux de formation syndicale, le Fond national interprofessionnel, qui finance des actions de développement menées par les fédérations et les unions départementales, le mensuel « Ensemble », que le congrès de Lille a décidé de publier et d'adresser à tous les syndiqués.

Ces ressources s'élèvent à quelque 23 millions d'euros, soit environ 20 % des ressources financières totales de la CGT.

La troisième diapo indique l'origine de ces ressources. On peut voir que 53 % de celles-ci sont constituées de cotisations, qui proviennent des règlements de timbres FNI et cotisations mensuelles effectuées par les syndicats. 7 % des ressources sont constituées de

recettes internes, correspondant à diverses prestations de la confédération aux autres organisations. Enfin 41 % sont constituées par des recettes externes, essentiellement des subventions publiques et des défraiements et partenariats avec des organismes paritaires et mutualistes.

Venons-en maintenant aux problématiques du budget confédéral proprement dit. La diapo actuelle le montre, les trois exercices qui avaient précédé le 48^e congrès de mars 2006 se caractérisaient par un déficit budgétaire croissant. Cette tendance a été inversée au cours des trois années suivantes, grâce à l'adoption par la commission exécutive confédérale d'un plan triennal de redressement financier qui a encadré la construction des budgets de 2006 à 2008.

Cette prise en charge de la politique financière par la direction confédérale a permis l'appropriation par l'ensemble de la maison confédérale des enjeux de financement des activités et des initiatives. Résultat, l'exercice 2008 est devenu légèrement excédentaire.

Le plan triennal adopté par la CE sortante partait du constat de la diminution des

recettes, qui s'est confirmée après 2005, ne compensait pas la diminution des recettes externes. La CE en a conclu que le budget confédéral ne pouvait plus supporter les hausses de dépenses enregistrées sur la période précédente, qui pour l'essentiel découlaient d'une augmentation continue des effectifs salariés. Certes, cette augmentation compensait la réduction des détachements de militants salariés de leur entreprise, du fait de la remise en cause des droits syndicaux dans les grandes entreprises publiques et privées, ou privatisées. Mais la hausse de 15 % des dépenses de personnel en trois ans interdisait de poursuivre la compensation intégrale de cette réduction de droits syndicaux, puisque l'évolution des recettes ne le permettait pas. Le plan d'action adopté par la CE confédérale a donc planifié sur trois ans une diminution des dépenses répartie à la fois sur les effectifs et sur le fonctionnement. Cela a incité durant toute cette période à procéder de façon beaucoup plus rigoureuse à l'évaluation du rapport coût-intérêt syndical des initiatives et activités décidées par la confédération.

“C'EST LA PREMIÈRE FOIS QU'ON PEUT EN PRÉSENTER UNE ESTIMATION DEVANT UN CONGRÈS CONFÉDÉRAL, PUISQUE LES MONTANTS DES COTISATIONS PAYÉES PAR LES SYNDIQUÉS SONT DÉCLARÉS PAR LES SYNDICATS À COGÉTISE DEPUIS L'EXERCICE 2007.”

recettes, essentiellement due à la suppression de subventions publiques décidée par le gouvernement de droite issu des élections de 2002. La diapositive montre que la tendance à la hausse des recettes de cotisa-

Cette culture de politique financière devra se poursuivre, sachant que la reconstitution des réserves de la confédération reste un objectif prioritaire. La CGT doit en effet garantir la pérennité de ses capacités

d'intervention et d'action dans l'éventualité où le syndicalisme aurait à faire face à des suppressions de subventions publiques ou paritaires.

En définitive, voici l'image de la répartition des ressources par nature : 48 % sont des dépenses de personnel, 20 % des dépenses de structure liées à l'immeuble confédéral et 32 % sont consacrées au fonctionnement.

La répartition de ces dépenses de fonctionnement traduit et illustre les poids relatifs des activités menées par la confédération. Ces deux vues reviendront à l'écran durant toute la séance sur le budget. Un mot maintenant sur une importante question d'actualité, à savoir les nouvelles obligations de transparence financière qui vont s'imposer à toutes les organisations et syndicats de la CGT. Comme vous le savez, depuis

la loi du 20 août 2008, la tenue d'une comptabilité, qui était déjà pour les syndicats et organisations de la CGT une obligation statutaire, est devenue aussi une obligation légale pour toute organisation représentative.

L'obligation légale de tenir des comptes doit se traduire dans chaque syndicat et organisation par la définition précise dans ses statuts des modalités d'arrêt et de validation de ses comptes.

L'arrêt des comptes est un acte opérationnel qui devrait relever de l'administrateur, du responsable à la politique financière ou du trésorier.

L'approbation des comptes est un acte politique, qui appartient à la direction élue de l'organisation, en général la commission exécutive.



Diane Grimonet

Outre celle de tenir une comptabilité, deux autres obligations sont introduites par la loi : celle de publier les comptes et celle de les faire certifier. Ces obligations dépendent du niveau de recettes nettes de l'organisation, c'est-à-dire dé-

duction faite des cotisations reversées.

Seules les organisations dont les recettes nettes dépassent 230.000 euros devront faire certifier leurs comptes. Cela concerne la confédération, une majorité de fédérations, d'unions départementales et de comités régionaux, quelques unions locales, mais a priori aucun syndicat.

Les syndicats auront donc soit à tenir une comptabilité simplifiée, voire un simple journal de caisse si leurs recettes nettes sont inférieures à 2.000 euros. La CGT revendique que ce seuil soit relevé, la liberté syndicale autorisant que la comptabilité des syndicats soit tenue par des militants bénévoles.

Les organisations et les syndicats devront publier état comptable annuel :

- au « Journal officiel », si leurs recettes dépassent 230.000 euros

- sinon, soit sur un site Internet de l'organisation ouvert au public, soit en l'adressant à la direction départementale du travail.

Voici enfin le calendrier de mise en place des diverses obligations :

- exercice 2010 pour la confédération et les fédérations
- exercice 2011 pour les unions départementales et comités régionaux
- exercice 2011 pour les unions locales et les syndicats.

Il convient de souligner que ces obligations s'appliquent aussi aux syndicats patronaux. Toutefois, elles ne créent pas les conditions d'une totale transparence des financements des caisses noires patronales, comme celle de l'UIMM qui a tant fait scandale. La CGT a revendiqué que la loi oblige les entreprises à déclarer à leur bilan social l'ensemble des sommes qu'elles versent aux organisations syndicales tant de salariés que de patrons. Cette revendication reste toujours d'actualité ●

L'équipe Le Peuple

LE PEUPLE – ORGANE OFFICIEL DE LA CGT

DIRECTEUR DE PUBLICATION : DANIEL PRADA

RÉDACTEUR EN CHEF : PIERRE TARTAKOWSKY

RÉDACTEURS :
ROMAIN ALTMANN
SABINE FERRY
JEAN GERSIN
JEAN-PIERRE GHIOTTO
YVON HUET
SARAH KERMAN
CHRISTIAN LE FRANC
GUILLAUME LENORMANT
CHRISTELLE MAHIEU
FRANÇOIS VIDA

CONCEPTION GRAPHIQUE : SÉVERINE CALIPPE

MAQUETTE :
SÉVERINE CALIPPE
BRUNO LANTÉRI
STÉPHANE PATUREY

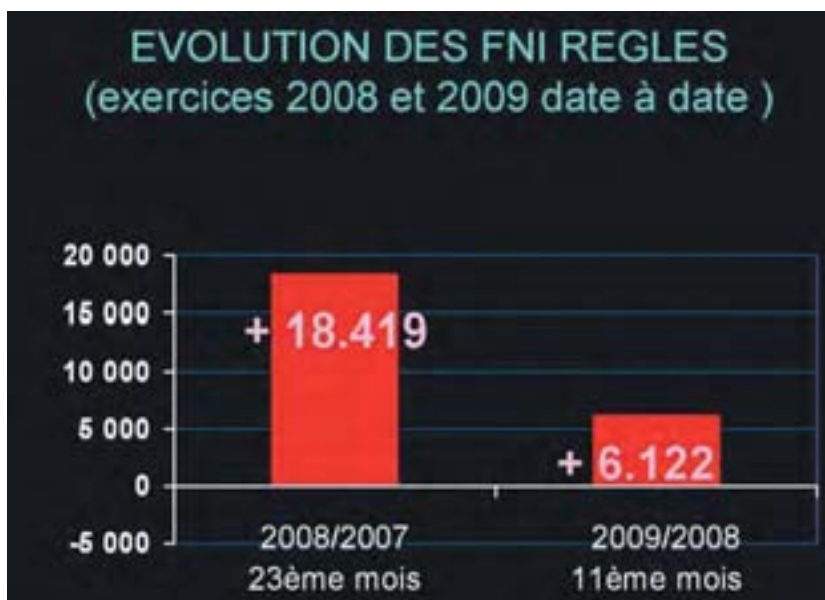
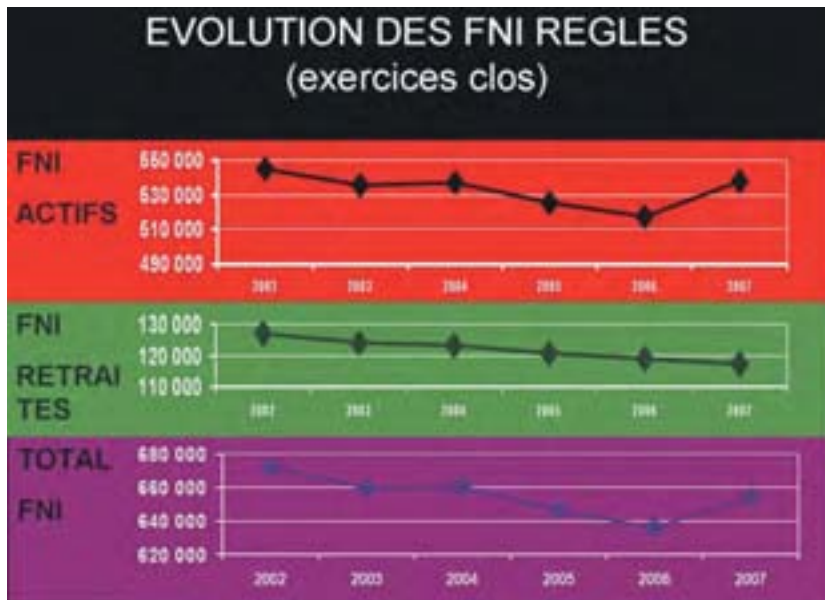
CORRECTEUR : RICHARD WILF

INFORMATICIEN : BASTIEN TOURNACHE

PHOTOGRAPHES :
DIANE GRIMONET
BERTRAND DE LAFARGUE

IMPRIMÉ PAR NOS SOINS.
CE JOURNAL EST RÉALISÉ BÉNÉVOLEMENT PAR LE PERSONNEL DES ÉDITIONS AMAURY ET LES SYNDIQUÉS À LA FILPAC-CGT.

MERCI À LA DIRECTION DES ÉDITIONS AMAURY DE METTRE SES OUTILS ET SON MATÉRIEL À LA DISPOSITION DU JOURNAL LE PEUPLE POUR FABRIQUER CE JOURNAL.



// Commission financière de contrôle

REDRESSEMENT ENCORE FRAGILE



// Denis Baudequin
Président de la commission
financière de contrôle

Disposer des forces nécessaires pour faire entendre et prendre en compte les revendications des salariés est une aspiration commune qui fédère l'action des organisations, syndicats et syndiqués de la CGT. Comment donner corps à ce dessein collectif et avec plus d'efficacité est l'une des questions auxquelles les débats de ce 49^e congrès doivent contribuer à répondre.

Informar les salariés et les syndiqués, les réunir pour débattre des contenus revendicatifs et des initiatives et actions à entreprendre, les consulter sur les résultats obtenus et sur les suites à donner, c'est mettre en pratique une démarche de proximité et de démocratie qui fait du déploiement et de la syndicalisation un axe prioritaire. Ce sont les femmes et les hommes qui s'engagent dans le syndicalisme qui lui donnent sa capacité à réagir aux choix patronaux et gouvernementaux auxquels les salariés sont confrontés et à agir pour faire aboutir des propositions et revendications partagées. Pour faire face aux différents enjeux revendicatifs, notre outil syndical requiert l'implication de militantes et de militants, mais il nécessite également des moyens financiers dont la cotisation versée par les adhérents est un des éléments structurants.

En s'acquittant de leur cotisation, les syndiqués financent l'activité et garantissent

l'indépendance financière de leurs organisations eu égard à leurs orientations et revendications, leurs modes de fonctionnement et leurs stratégies. L'adhésion à la CGT et le règlement de la cotisation confèrent des droits, droit d'être partie prenante des différentes décisions, droit d'être informé, droit à des formations, droit de regard et de donner son avis sur la manière dont les cotisations sont réparties et utilisées.

C'est d'ailleurs à partir de ce principe qu'il faut apprécier le rôle novateur du système de cotisations dont la mise en place a été décidée par les syndicats au 48^e congrès. En répartissant la cotisation entre toutes les organisations bénéficiaires selon des modalités définies ensemble en toute clarté, il a permis de valoriser le rôle et la place du syndicat et de redonner davantage de sens et de souffle aux valeurs d'équité et de solidarité dont nous nous réclamons.

Mais le règlement de la cotisation et sa répartition, pour importants qu'ils soient, doivent être replacés dans un ensemble plus large, celui de la politique financière à

à ces questions. Globalement, nous avons progressé dans cette voie, mais nous pouvons et nous nous devons de faire davantage.

La loi sur la certification des comptes, même si elle n'est pas exempte pour le gouvernement d'arrière-pensées vis-à-vis du syndicalisme, va nous obliger à avancer à un rythme plus élevé.

C'est dans ce contexte, et à partir de ces principes, que la commission financière et de contrôle confédérale (CFC) a mené son activité.

Je ne reviendrai pas, dans le cadre de cet exposé, sur l'ensemble des constats, avis, remarques et propositions qu'elle a formulés et sur les interventions effectuées auprès de la direction confédérale et des responsables d'espace et de secteur, le rapport écrit détaillant largement ceux-ci. Je me limiterai donc à souligner les lignes de force sur lesquelles la commission souhaite attirer l'attention du congrès et, en même temps, aborder la question de la santé financière de la CGT.

Tout dérapage ou fuite en avant pouvant être lourd de conséquences, la maîtrise de

budgetaires triennales et le suivi régulier de leur exécution ont permis, pour l'essentiel, de rester dans les pas de ce qui était prévu.

Un tel fonctionnement a notamment permis de contenir l'évolution de l'effectif salarié et le poids qu'il représente dans la structure budgétaire (près de 46 %).

Quant aux restructurations concernant la presse confédérale (réintégration du «Peuple» sur sa mission statutaire et réalisation d'un complément électronique, site Internet, nouveau magazine en remplacement de la «NVO»), elles doivent permettre de rénover et de rationaliser celle-ci. Pour autant, nous aurons à veiller que ces restructurations ne conduisent ni à une augmentation de son coût global actuel, ni à remettre en cause le principe de l'envoi d'«Ensemble» au domicile de chaque syndiqué, objectif qui n'est aujourd'hui atteint que pour la moitié de nos adhérents.

Être rigoureux par rapport aux dépenses et attentifs à leurs évolutions ne doit pas nous conduire à limiter nos ambitions revendicatives, mais, au contraire, nous amener à rechercher les moyens financiers qui feraient défaut.

Nos efforts en matière de syndicalisation ont conduit à quelques modifications. Les rentrées de cotisations 2008 et les mises en perspective de celles-ci pour 2009 au regard de 2007 – que l'on peut considérer désormais comme année de référence – ainsi que les progressions enregistrées par une dizaine de fédérations sont là pour l'attester.

Depuis le 48^e congrès, la place des cotisations a progressé dans le budget confédéral. C'est un plus, mais encore insuffisant eu égard à nos besoins et à notre volonté de garantir notre pleine indépendance.

Cette double action a permis de stopper l'amenuisement des réserves confédérales consécutif à l'accumulation des déficits d'exploitation. Nous aurons à être vigilants et à prolonger cette démarche

afin que, tout en ne freinant pas l'activité de la CGT, nous puissions reconstituer ces réserves de précaution à hauteur d'une année d'activité.

Le redressement évoqué par M. Donneddu, même s'il reste encore fragile, est une réalité. C'est en fonction de ce constat partagé et parce que l'ensemble des vérifications effectuées au cours de ce mandat attestent de la régularité et de la sincérité de la comptabilité confédérale que, selon la formule consacrée, la commission financière de contrôle invite les syndicats à donner quitus à la gestion de l'administrateur.

Nous avons un défi à relever, celui de traduire concrètement partout, en termes de syndicalisation, les potentialités ouvertes tant par l'image de la CGT auprès des salariés que par ses résultats électoraux, ce dont témoignent les 45 000 adhésions réalisées en 2009. Pour élever le niveau de nos ressources, d'autres leviers sont également à notre disposition. Dynamiser notre politique financière implique suivi régulier des règlements des syndicats, mise à niveau des montants des cotisations là où ils ont pris du retard et réactualisation régulière de ceux-ci, respect du 1 %, développement du PAC.

C'est aussi dans ce cadre que nous avons à mieux prendre en compte les différents aspects de la continuité syndicale consécutive à des mobilités géographiques ou professionnelles ou au passage actif-retraité...

Réaliser des adhésions est une bonne chose, mais il est pour le moins contradictoire de perdre des adhérents par manque de vie syndicale.

La loi sur la certification des comptes va faire partie de notre paysage, mais les obligations juridiques et comptables qu'elles engendrent ne sauraient en elles-mêmes satisfaire à nos exigences en matière de transparence et de politique financière pour lesquelles nous avons mis en place nos propres instruments.

Ainsi, nos règles de fonctionnement prévoient d'installer une CFC auprès de chaque

“ÊTRE RIGoureux PAR RAPPORT AUX DÉPENSES ET ATTENTIFS À LEURS ÉVOLUCTIONS NE DOIT PAS NOUS CONDUIRE À LIMITER NOS AMBITIONS REVENDICATIVES, MAIS, AU CONTRAIRE, NOUS AMENER À RECHERCHER LES MOYENS FINANCIERS QUI FERAIENT DÉFAUT.”

laquelle nous avons à donner une approche collective et de la transparence pour favoriser son appropriation par le plus grand nombre.

Traduire cette ambition dans les faits implique que, dans chacune de nos organisations et syndicats, nous consacrons davantage de temps collectif

nos dépenses est un passage obligé, ce qui suppose que toute dépense se décide au regard des moyens susceptibles d'être engagés.

Ce principe en induit un autre, celui d'anticiper nos besoins de financements. Ainsi, l'adoption par la commission exécutive confédérale d'orientations

“NOUS AVONS UN DÉFI À RELEVER, CELUI DE TRADUIRE CONCRÈTEMENT PARTOUT, EN TERMES DE SYNDICALISATION, LES POTENTIALITÉS OUVERTES TANT PAR L’IMAGE DE LA CGT AUPRÈS DES SALARIÉS QUE PAR SES RÉSULTATS ÉLECTORAUX.”

direction syndicale. Outils de contrôle, elles sont aussi à considérer comme élément d’impulsion et d’accompagnement pour servir d’appui aux directions syndicales et aux responsables de la politique financière et pour donner à l’ensemble des questions re-

levant de ce domaine toute leur importance. Composer des CFC opérationnelles suppose au préalable de rechercher et de solliciter des candidatures avec sérieux et détermination. Dans un contexte de fort renouvellement militant, nous devons

également porter beaucoup d’attention aux questions de formation. Cette remarque vaut bien sûr pour l’ensemble des camarades appelés à exercer des responsabilités en matière de politique financière. Elle concerne aussi les membres des CFC pour lesquels a été réalisé un stage confédéral décentralisé qui demande à être beaucoup plus utilisé qu’il ne l’a été jusqu’à présent. Les CFC sont un élément moteur pour aider la CGT et l’ensemble de ses organisations et syndicats à se doter des moyens financiers nécessaires. Sachons, partout, les utiliser comme il se doit pour contribuer au renforcement de notre syndicalisation, animer une politique financière dynamique au service d’une plus grande efficacité revendicative●

NOUVELLE ASSURANCE SANTÉ MMA

ÇA VA OU ÇA VA PAS

C'EST TOUJOURS ZÉRO TRACAS

C'EST LE BONHEUR ASSURÉ!

www.mma.fr

DELPHI

L'innovation pour un monde réel

UNE BANQUE DONT ON EST FIER, ÇA SE DEFEND!

CREDIT COOPÉRATIF
C'est un choix

Une banque pour une économie plus humaine. L'avenir est aux valeurs qui rendent le monde vivable : la solidarité, l'esprit de partage, le sens de l'engagement. Ce qui explique l'engouement pour la conscience humanitaire, écologique, le désir de faire « quelque chose ». Banque coopérative n°1 des finances solidaires, banque de « l'entreprendre autrement », le Crédit Coopératif est une banque fidèle à ses valeurs humanistes. Une banque dont vous pouvez être fiers.

GRUPE BANQUE POPULAIRE www.credit-cooperatif.com

PRÉVOYANCE COLLECTIVE

MUTUELLES DE FRANCE

TOUS DIFFÉRENTS mais tous solidaires, et tous décideurs, TOUT LE TEMPS

es Mutuelles de France restent toujours à vos côtés, tout au long de votre vie de travail et après. Pour nous, la prévoyance collective est la solidarité jusqu'au bout.

vec les Mutuelles de France vous êtes sûrs de choisir une protection collective, sans discrimination, dans une dynamique humaine, sur la base d'un contrat clair et d'une gestion transparente et démocratique, liée au statut de la mutualité.

space Mutuelles de France
and n°37 www.mutuelles-de-france.fr

// Comité de gestion de Cogétise

UN MÉCANISME PERFORMANT



// **Eric Laffont**
Conseil d'administration
Cogétise

L'un des objectifs du système Cogétise que nous avons majoritairement adopté à l'occasion du 48^e congrès confédéral de Lille était d'en faire un outil de transparence et de solidarité au service de toute notre organisation. Il devait également aider à accélérer le rythme de reversement des cotisations, notamment de permettre à la CGT d'être en mesure de connaître le nombre de ses adhérents dans des délais plus courts. Enfin, le comité de gestion devait faire de Cogétise un outil qui respecte la place centrale du syndicat et le fédéralisme en appliquant les décisions des unions départementales et des fédérations. C'est dans ce sens que le comité de gestion a travaillé et l'objet de ce rapport est de faire le point sur la situation actuelle et de voir où nous en sommes par rapport à la mission qui lui avait été confiée.

UNE CONNAISSANCE À VINGT-QUATRE MOIS

La première remarque que nous voulons faire concerne le fait que jamais la CGT n'avait été en capacité d'avoir un niveau de connaissances de ses adhérents aussi précis après vingt-quatre mois d'exercice, même si l'exercice 2007, compte tenu des délais de mise en route, a été plus long que prévu. Il est évident qu'il faudra poursuivre dans cette voie afin que nous parvenions à raccourcir ces délais, pour arriver à une connaissance encore plus rapide et exhaustive à dix-huit mois par exemple.

La deuxième remarque, corollaire de la première, est liée au constat d'une appropriation rapide de cet outil par un très grand nombre de syndicats, même si la diversité des modes d'organisation a posé quelques problèmes et difficultés.

Cogétise est devenu pour la quasi totalité des syndicats un outil de solidarité financière sans précédent dans lequel les versements effectués constituent la base commune à partir de laquelle l'ensemble des organisations de la CGT est financé. La troisième remarque réside dans le fait que cet outil de connaissance, bien commun de toute la CGT, a également permis d'agir dans plusieurs domaines.

Il permet par exemple de recenser des informations pour créer et constituer une base de données précise et détaillée, pour développer dans toutes les organisations une démarche offensive de politique financière, tant sur le suivi des règlements que sur les niveaux des montants et les nombres de cotisations, globales et moyennes par

FNI, réglés par les syndicats. Bien sûr, des améliorations sont encore possibles, notamment en ce qui concerne la qualité de l'information et la rapidité d'accessibilité.

Enfin, il s'est révélé une base beaucoup plus efficace que celle dont nous disposions auparavant pour la préparation de ce congrès, en particulier pour les opérations liées au mandatement et aux votes.

A ce niveau du rapport que le comité de gestion m'a chargé de présenter, je voudrais rappeler quelques chiffres retraçant les règlements enregistrés et leurs évolutions depuis la création de Cogétise jusqu'à l'ouverture de nos travaux.

Pour l'exercice 2007, Cogétise a traité les versements de 21.626 syndicats et sections multiprofessionnelles d'unions locales.

Au vu des déclarations des syndicats et sections, le montant des cotisations payées par les syndiqués s'élève à 69.685.655 euros, dont 46.748.380 euros ont été reversés à Cogétise, ce qui cor-

« UN OUTIL DE SOLIDARITÉ FINANCIÈRE SANS PRÉCÉDENT POUR LA QUASI TOTALITÉ DES SYNDICATS ET DES ORGANISATIONS. »

respond à 654.448 FNI (voir graphique 1) et 5.862.765 cotisations mensuelles (voir graphique 2).

Pour l'exercice 2008, ont été recensés les règlements de 19.148 syndicats et sections multiprofessionnelles d'unions locales.

Le montant des cotisations payées par les syndiqués s'élève à 71.674.252 euros dont 47.785.895 euros ont été reversés à Cogétise, ce qui correspond à 651.196 FNI (voir graphique 3) et 5.992.158 cotisations mensuelles (voir graphique 4).

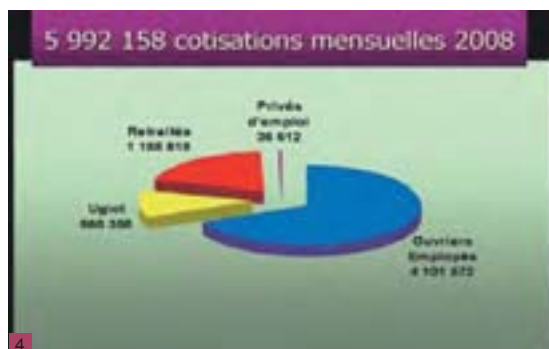
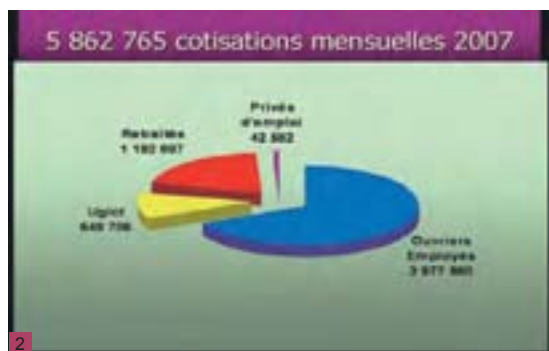
Enfin, pour l'exercice 2009, à fin novembre, ont été recensés les règlements de 11.865 syndicats et sections multiprofessionnelles d'unions locales.

Le montant des cotisations payées par les syndiqués s'élève à 40.145.632 euros dont 26.942.388 euros ont été reversés à Cogétise, ce qui correspond à 465.874 FNI (voir graphique 5) et 3.173.057 cotisations mensuelles (voir graphique 6).

Toujours sur l'exercice 2009, il est important de souligner que nous comptabilisons, au 30 novembre, 6.000 FNI et 45.000 cotisations mensuelles de plus qu'au 30 novembre 2008.

Après analyse de ces chiffres, il nous semble important de souligner deux éléments qui demanderont à être affinés au fur et à mesure du solde des règlements 2008 et 2009.

Le premier élément concerne le



nombre de cotisations payées par syndiqué.

Alors que l'on dénombre lors des précédents congrès confédéraux, 8,26 timbres par syndiqué, FNI compris, depuis la mise en œuvre de Cogétise, nous sommes passés à 10,26 (voir graphique 7), soit 2 timbres de plus par syndiqué.

Si cette moyenne apparaît satisfaisante, elle ne doit pas occulter l'existence de certaines inégalités, notamment entre syndicats d'une même organisation. Le second élément est relatif au niveau moyen du montant des timbres qui, pour les catégories ouvrier/employé, retraité, privé d'emploi, se situe, voire dépasse le niveau supérieur des prévisions et évolue positivement.

Seul le montant des cotisations Ugict est légèrement inférieur à ce qui était prévu.

Globalement, l'augmentation des niveaux de cotisation est de 0,2% par an.

Le comité de gestion souhaite attirer l'attention sur les inégalités constatées entre syndicats à situation comparable de leur niveau moyen de timbre, certains étant largement en dessous de 10 euros ce qui correspond à moins de 1% du Smic.

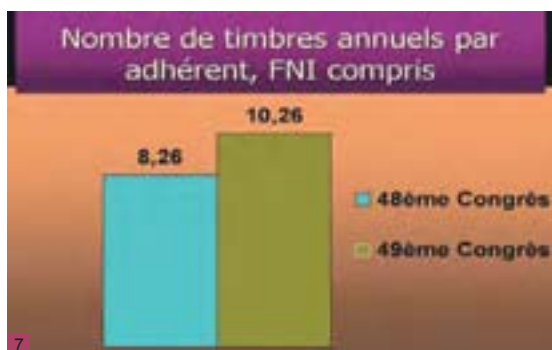
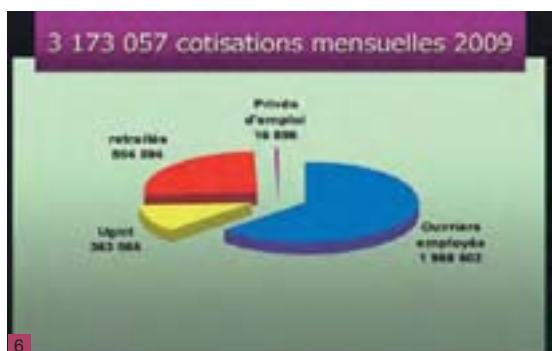
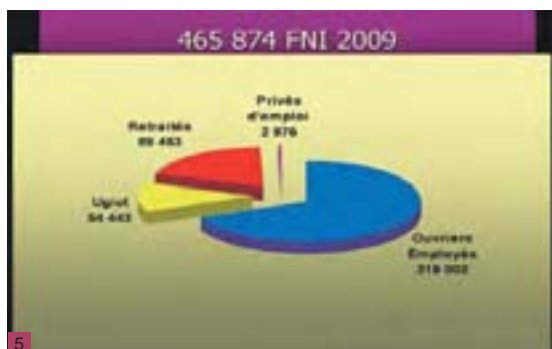
DES IMPASSES SUR LES FNI

Même si l'on prend en compte une situation salariale pour le moins dégradée et l'insuffisance des revalorisations de salaires dénoncée par ailleurs par la CGT (voir graphique 8), il semble que les cotisations syndicales n'aient pas été réactualisées partout et pour tous, ce qui pourtant devrait être un des leviers de toute politique financière.

Pour un certain nombre de cas, à notre sens, ces constats relèvent soit de la non-application de la règle du 1%, soit d'une rétention intervenue lors de la déclaration par le syndicat.

Au-delà de ses fonctions financières et de répartition, Cogétise permet également de mesurer les opérations de déploiement et de renforcement qui sont l'essence même du développement de notre syndicalisme.

Si les comparaisons de ces résultats avec ceux des années antérieures sont à interpréter avec précaution, 2005 et 2006 ayant été caractérisées par de nombreuses impasses dans les règlements de FNI et de timbres mensuels, on peut quand même souligner le renforcement de la syndicalisation de plusieurs fédérations (agro-alimentaire, chimie, commerce, FAPT, santé, services publics, transports).



Progression qui s'est poursuivie en 2008 pour l'agro-alimentaire, le commerce, les journalistes, la santé, les services publics. Une ambition pour Cogétise : être attentif aux attentes pour être plus efficace.

Beaucoup de travail a été réalisé par le comité de gestion au cours de ces trois dernières années pour répondre aux besoins des organisations et des syndicats.

127 RESPONSABLES INSCRITS SEULEMENT

Le lien avec Cogitiel pour permettre aux organisations la mise à jour de leur comptabilité au fur et à mesure de leurs déclarations fonctionne mais nécessite que la description de leurs structures dans Cogitiel soit identique à celle de Cogétise. Un travail commun entrepris dans ce sens par Cogétise et Cogitiel se poursuit. La production d'états a été améliorée. Désormais et à condition qu'elles soient accréditées auprès

de Cogétise, les organisations peuvent accéder aux informations sous la forme qu'elles souhaitent (cumul par période, par syndicat, par territoire, par secteur professionnel, par catégorie, etc.).

« DÉSORMAIS, LES ORGANISATIONS PEUVENT ACCÉDER AUX INFORMATIONS SOUS LA FORME QU'ELLES SOUHAITENT : CUMUL PAR PÉRIODE, PAR SYNDICAT, PAR TERRITOIRE... »

A propos de cette procédure d'accréditation, rappelons que chaque secrétaire général de fédération et d'union départementale a reçu un courrier de Cogétise lui demandant la liste des noms des responsables qui, au sein de l'organisation, seront habilités à accéder à tout ou partie des informations.



859 noms de responsables ont été communiqués à Cogétise par les fédérations et les unions départementales (voir graphique 9), mais à la date d'aujourd'hui seuls 127 se sont réellement inscrits sur le site afin que le Comité de gestion valide leur inscription.

D'autre part, signalons que 41 organisations ont accompli cette formalité et que 2 du champ professionnel et 4 du champ territorial n'ont transmis qu'un seul nom de responsable à accréditer.

Enfin 9 professions et 28 territoires ont omis de communiquer les noms des responsables qui couvrent tout ou partie de leurs périmètres.

Comme il s'y était engagé, le comité de gestion a permis

Le prochain comité, qui aura la charge d'animer Cogétise et qui sera élu jeudi, aura comme première mission de poursuivre la campagne pour inciter les syndicats à effectuer les règlements par internet.

Il pourrait également se fixer l'objectif que le règlement des déclarations internet puisse être effectué par virement ou prélèvement d'ici la fin 2010.

Une deuxième version de la déclaration comportera beaucoup plus de fonctionnalités. Elle permettra notamment aux syndicats de recevoir un duplicata et d'avoir davantage d'éléments d'information (niveau du timbre déclaré, nombre de timbres par FNI depuis le début de l'année, simulation d'état récapitulatif de l'exercice en cours, etc.)

Il y a un an et demi, nous écrivions : « Cogétise est devenu aujourd'hui la référence unique pour mesurer le niveau de syndicalisation et ses évolutions dans le temps. »

Aujourd'hui le comité de gestion pense pouvoir affirmer que Cogétise est un système fiable qui a démontré qu'il est l'outil dont les syndicats et les organisations de la CGT ont besoin.

Certes il est perfectible et c'est dans cette voie que devra s'inscrire le prochain comité de gestion. ●

//Préambule du document d'orientation

L'AMBITION SOCIALE DE LA CGT

DÉBAT// Sous la présidence de Maryse Dumas, la 3^e séance du congrès se polarise sur le préambule du document d'orientation et sa première partie.

« L'ambition sociale », l'une des toiles de fond de la salle des assises nationales, s'affiche donc cet après-midi dans le débat sur le document d'orientation, préambule et première partie pour l'heure.

MARIE-ANNICK NICOLAS, Syndicat verre céramique, UD 94. Marie-Annick insiste d'emblée sur la création d'un syndicat de site, celui de Sucy-en-Brie, qui couvre l'entreprise Saint-Gobain. Or cette entreprise a été vendue en LBO et rebaptisée SGD pour un montant de 690 millions d'euros payés à crédit. Or le LBO signifie que c'est la société achetée qui rembourse à raison de 40 millions d'euros par an les intérêts de la dette. Même pour le leader mondial des verres destinés à la parfumerie, 40 millions d'euros par an c'est impossible à rembourser. Aussi débarque un fonds spécialisé dans le rachat de ce genre d'entreprises, en l'occurrence financé par des capitaux chinois. Un plan de licenciements est échafaudé pour 57 emplois. La CFDT se désolidarise rapidement et demande la reprise de négociations impossibles. Mais la justice donne raison à la CGT contre ces licenciements. La CGT doit faire interdire les achats en LBO, revendiquer la reconnaissance des syndicats de site dans les négociations et exiger un droit qui lie les entreprises donneurs d'ordres et sous-traitants.

CHRISTINE HAMIAMI, Fédération commerce et services UD 94, Brinks. « Le sommet de Copenhague devrait être un rendez-vous des nations qui s'entendent sur les moyens de préserver

la planète. Par-delà ce rendez-vous, on pourrait en espérer également l'établissement d'un système reposant sur des sociétés respectueuses de l'homme et de son l'environnement. Pourtant seul l'effort des travailleurs est véritablement sollicité. Nous assistons au contraire à l'asservissement des travailleurs au profit du capitalisme roi. En fait, les salariés vivent dans la peur et la crise globale n'est préjudiciable qu'aux forces vives de notre pays. » Christine considère que, concernant la Sécurité sociale, les propositions de la CGT sont justes. « Il s'agit maintenant de créer un rapport de forces à la hauteur. Il nous faut décrocher des garanties collectives pérennisant la protection sociale. La Sécurité sociale professionnelle doit être un droit attaché au salarié. » Elle approuve l'idée d'une maison commune des régimes de retraite. Elle se reconnaît dans la revendication d'une allocation autonomie pour les jeunes et estime que le droit à l'emploi doit être élevé au rang d'une bataille internationale.

PIERRE LOUVARD, USCM Cheminots de Rouen, Seine-Maritime. « Le sommet de Copenhague se tient en même temps que notre congrès. Le développement humain durable est une idée intéressante, mais elle doit être plus développée. Il faut néanmoins combattre certaines impostures : Sarkozy ne défend pas le fret ferroviaire. En fait, sa destruction est envisagée, il s'agit d'un mensonge d'Etat. L'autre imposture, c'est de penser que les mécanismes du marché peuvent régler la question de l'émission de CO₂. De fait, l'activité fret est dépeçée. Défendre l'industrie, lutter contre les licenciements ira de pair avec

l'utilité sociale de la production. Sinon la CGT devra être pour la reconversion de cette activité industrielle. Tout un travail est devant nous, nous ne devons pas avoir peur de ce débat. » Deux Pierre termine par la remarque qu'il n'est pas forcément bon pour la Normandie que deux centrales EPR (nucléaires) y soient construites.

CLAUDE GILLET-COLART, FD chimie parfums, Yves Saint Laurent. « Il n'est pas juste que le document d'orientation parle du déséquilibre du système des retraites, car la perte d'équilibre est due aux exonérations patronales de cotisations, au chômage, aux bas salaires. De plus, qu'est-ce donc que cette maison commune des retraites, est-ce la mise en commun de tous les régimes ? Il faut au contraire continuer de revendiquer une retraite pleine et entière à 60 ans au bout de 37,5 ans de cotisations. Elle se réfère par-là au programme du Conseil national de la Résistance. » Claude se place en perspective de la reconquête des fondamentaux de la CGT. L'enjeu, pour elle, est énorme et le rôle de la CGT est de conduire ce mouvement.

ALAIN KEMPYNCK, Agroalimentaire, société Château Blanc, UD Nord. « Je ne retrouve pas les fondements de la CGT que j'ai connus en y adhérant. L'unité dont il est fait état avec la CFDT n'est pas acceptable, parce qu'elle nous a trahis. L'orientation ne me convient pas. Non à une CFDT bis ! Dans mon entreprise, nous avons réussi, sur la base de luttes salariales, à passer de 40 à 100 syndiqués. Ce qui signifie pour moi qu'on syndique bien sur la base des luttes. Je ne lis que le mot négociateur, mais négociateur quoi ? En fait, cela conduit à s'arranger avec la doctrine du capitalisme ! Sarkozy a dit qu'il fallait enterrer Mai 68. Moi, je ne rêve que d'une chose, c'est la résurrection de Mai 68. »

GAELE MAURVOAS, FAPT, Côtes-d'Armor. « Comment fait-on dans une entreprise multinationale qui ne pense qu'au profit », s'interroge Gaëlle devant le congrès ? « C'est le problème de France Télécom. Le personnel, service par service, conteste les choix de la direction. A France Télécom, désormais les négociations sont ouvertes, même sur la sacro-sainte organisation du travail. Du coup, la direction de France Télécom est contrainte d'embaucher les sous-traitants et même de créer des emplois supplémentaires. Les négociations n'en sont que plus efficaces. Les autres organisations syndicales sont amenées à prendre compte les propositions de la CGT. Ainsi l'accès au haut débit jusque chez les abonnés, c'est devenu une évidence. Mais c'est la CGT qui portait cette exigence. La concurrence et ses effets sur les salariés, tout doit être débattu, même de la

bien sûr, sur les salaires. Avec l'interprofessionnelle. La flexibilité, le statut d'autoentrepreneur, la précarité, tout cela présage la fin du Code du travail. L'activité du CNPE est d'autant plus légitime de ce fait. Si la crise c'est eux, la solution c'est nous ! Cela veut dire pour le CNPE qu'il doit continuer à intégrer, comme il le fait aujourd'hui, des membres de fédérations et d'UD, pour tenir compte des différentes formes de précarité rencontrées. Il s'agit bien de l'élaboration d'une politique de l'emploi ambitieuse et commune à toute la CGT. C'est bien en bâtissant de nouveaux droits pour les salariés les plus faibles en droit que l'on pourra faire vivre des droits pour tous les autres salariés. L'interprofessionnelle est fragile, mais c'est la seule solution. »

ALEXIS ANTOINE, Métallurgie, Mollex, Haute-Garonne. « La crise du système jette les travailleurs à la rue. Le gouvernement se sert de

« A France Télécom, désormais les négociations sont ouvertes, même sur la sacro-sainte organisation du travail. Du coup, la direction de France Télécom est contrainte d'embaucher les sous-traitants et même de créer des emplois supplémentaires. »

réappropriation publique de France Télécom... Avant, pendant, après les négociations, la CGT se bat, se mobilise, revendique et propose. »

PATRICK MARQUETTE, Comité national des privés d'emploi, Yvelines. « Cinq millions de salariés changent d'emploi une fois par an », constate Patrick. « La crise est devenue une aubaine. Les travailleurs sont devenus mobiles, les salariés sont atomisés et précarisés sous toutes les formes possibles. Le Comité national des privés d'emploi veut construire une démarche revendicative sur l'emploi et,

la crise de la finance contre les emplois dans le privé. Les patrons se comportent comme des voyous, appuyés par un Etat complaisant, pendant qu'on criminalise le syndicalisme. Exemple, la pression à EDF contre les grévistes et les salariés. A Mollex, quatre décisions de justice ont été bafouées. Les militants CGT sont la plupart du temps en première ligne, confrontés tant au patronat qu'au gouvernement. Nos camarades cégétistes de Continental, au nombre de 6, sont frappés par la justice. » Alexis, à ce propos, en profite pour appeler à la solidarité en prévision de leur passage au tri-



« La transférabilité des droits, cela n'est pas qu'un slogan, mais une volonté de transformer les rapports sociaux, les rapports avec les employeurs qui ne pourraient qu'appliquer la loi, plutôt que de chercher à la biaiser. »

Diane Grinnon

bunal le 13 janvier à Amiens. Il regrette que les confédérations syndicales ne soient pas prononcées contre cette action en justice. Il insiste sur la violence du licenciement, la violence de l'exploitation capitaliste. « Et ce n'est pas terminé. Il faut rompre avec les critiques faciles contre ceux qui luttent. Nous avons besoin d'une CGT forte contre la bureaucratie et le corporatisme. Nous devons remettre en cause le pouvoir patronal. La CGT doit pendre ses responsabilités contre toute cette violence. »

Maryse Dumas rappelle que toute la CGT est engagée aux côtés des six camarades de Continental.

STÉPHANE ROHRBACH, FERC Paris, enseignement supérieur. Dans le document, il manque la prise en compte de la question de la formation des jeunes par le système éducatif. Les mobilisations dans l'enseignement supérieur et la recherche publique ont été en 2009 d'une ampleur inédite. Les revendications ont évolué vers la défense de l'outil public de formation supérieure et de recherche, qui apporte à la population des garanties de traitement et de recon-

naissance des qualifications. Cela s'oppose frontalement à la politique menée par les gouvernements depuis plus de dix ans. En fait, la logique de rentabilité financière s'oppose à la formation supérieure et à la recherche. L'édifice national des diplômés universitaires est remis en cause. La loi LRU déporte la gouvernance et le financement des universités vers le patronat. Du coup, la formation ne s'envisage que sous l'angle des intérêts du patronat, au détriment de l'intérêt général. En fait, il s'agit de la mise en concurrence des universités, selon le fameux modèle américain. Le patronat dans le même temps réclame les qualifications au profit de la notion de compétences individuelles. Le processus de dévalorisation des diplômés nationaux est en route. Aujourd'hui, ce qui se met en place c'est le resserrement de la qualité du service dans des pôles de haut niveau, de plus en plus limités à une minorité, à une élite. A côté se créent des facs parking pour les plus nombreux et les plus modestes sans moyens.

JEAN-PIERRE GABRIEL, FAPT, collectif du statut du travail salarié, UD Saône-et-

Loire. « Il ne s'agit pas par ce nouveau statut du travail salarié de s'opposer à l'existant, cette proposition vise à transformer les rapports sociaux par trop inégaux aujourd'hui qui lient les salariés à l'employeur. La transférabilité des droits, cela n'est pas qu'un slogan, mais une volonté de transformer les rapports sociaux, les rapports avec les employeurs qui ne pourraient qu'appliquer la loi, plutôt que de chercher à la biaiser. Voilà dix ans que le collectif du travail sur le projet du nouveau statut du travail salarié existe – en multipliant les rencontres, en récupérant les avis pour construire un outil qui prenne en compte un véritable parcours professionnel. Nous arrivons à une proposition suffisamment aboutie pour être mise en œuvre, n'en déplaise aux incroyables. »

JEAN-PAUL ALÉMANNI, Bois construction, UD Loire-Atlantique. Le rendez-vous de 2010 est d'une importance très particulière, concernant la réforme des retraites et la remise à plat de la Sécurité sociale. L'ensemble des dispositions, Jean-Paul ne va pas les énumérer, mais il a la conviction que l'ensemble des organisa-

tions et fédérations de la CGT doivent se remettre en marche pour contrer le patronat et le gouvernement. La Fédération du bois et de la construction met au centre de sa démarche revendicative le triptyque salaire-emploi-retraite. Il pense que l'ensemble des salariés actifs, retraités, sans emploi, doit mener cette lutte. Depuis 2001, la retraite à 55 ans pour les métiers pénibles, à 60 pour les autres représente un objectif fondamental. Jean-Paul tient à exprimer fortement sa défiance à l'égard des médias et considère que la CGT a parfaitement la force d'alimenter par elle-même la réflexion des salariés.

FRÉDÉRIC TRONCHE, Fédération des cheminots, Union maïtrise et cadres Limoges Midi-Pyrénées, s'interroge : « La CGT se réduirait aux interventions de Bernard Thibault ? Quelle drôle de conception. Certain reprochent à la CGT de ne pas avoir appelé d'en haut à l'action ; c'est anachronique ! A quand le centralisme démocratique ? Cela ne nous paraît pas une bonne orientation. Même si nous sommes ambitieux, nous ne pallierons pas les manques de perspectives politiques. Ce débat se mènera dans d'autres

lieux, plus adaptés. Qui sinon la CGT mène à bout de bras les grandes actions interprofessionnelles ? Qui a permis de maintenir l'unité syndicale réclamée par les salariés, alors que les réformistes ou les pseudo-radicaux préféreraient agiter ici et là quelques drapeaux ? Il y a danger à se saouler de mots et à oublier que la faiblesse des ripostes vient de la faiblesse de nos syndicats. Les raisons s'enracinent dans les organisations du travail de plus en plus démentielles. Nous sommes tellement absorbés par les résistances du quotidien qu'il est difficile de faire face à tout. Il nous apparaît important de réfléchir aux types d'organisation dont les salariés ont besoin, en relation avec le nouveau management des entreprises et leurs restructurations perpétuelles. Si nous n'y prenons garde, nous risquons d'être cantonnés à la négociation de plans sociaux et rester sur les secteurs forts de la CGT. »

JEAN-PIERRE LÉTRON, FNME 92. « Nous avons des ajouts et des différences d'appréciation avec le document d'orientation. Nous souhaitons par exemple y voir figurer le



Bernard de Lafargue

terme de libre-échange dans le préambule ; au terme développement humain durable, nous préférons le développement durable respectueux des hommes ; nous remarquons le manque de soutien à la production électronucléaire et nous pensons qu'il y a une manque de fond sur la question des pôles publics, qui passent par la renationalisation. Le terme de réappropriation n'est pas suffisamment discuté dans la CGT ; « nationalisation » reste moderne et n'a pas besoin de substitutif. Par ailleurs, la défense des camarades sanctionnés n'est l'apanage de personnes et certains adoptent ici un ton méprisant vis-à-vis de la direction confédérale, qui n'est pas de mise. Nous

pouvons avoir des divergences, mais l'une des valeurs qui fondent notre adhésion à la CGT demeure la fraternité entre tous les adhérents.»

VIRGINIE POIRIER, Banques et assurances, Calvados, est heureuse, « car la préparation m'a permis d'assister des réunions passionnantes. Je vous informe que mon syndicat ne votera pas le document d'orientation, car en désaccord avec la position commune sur la représentativité. Nous proposons de retirer notre signature de cet accord et pensons que la CGT devrait s'inspirer des mouvements d'outre-mer. Nous refusons enfin à propos de Cogétise de donner nos listes de syndiqués

et réclamons des garanties techniques à cet égard».

MICHEL FAUZERT, métallurgie, USTM Val-de-Marne. « Nous défendons un projet industriel et ambitionnons d'être une force de propositions pour préparer la sortie de crise. Cela nécessite des orientations claires et une politique d'innovation ambitieuse. Nous avons élaboré ce projet avec le soutien de nombreuses structures CGT, CD Ugict du Val-de-Marne, l'USTM. Nous souhaitons croiser nos projets avec les enjeux de protection sociale. Il nous faut définir des alternatives à la crise et à la soif de profit d'une politique calquée sur celle des Etats-Unis. Nous en mesurons les



ravages. Ce qui nous amène à remplacer le développement humain durable par le développement de la personne humaine. Ouvriers, maîtrise, ingénieurs, cadres, hommes et femmes, doivent éclairer, réfléchir et proposer avec la CGT un projet de développement industriel où le flux tendu n'existe plus, où le travail est utile et émancipateur. Cela passe par un changement profond de mentalité de la part des uns et des autres. Il nous faut continuer à fédérer et à convaincre, même dans nos rangs. Trop de camarades restent dans leur unité, sans se préoccuper de ce qui se passe chez leurs voisins.»

ESTELLE PAIN, Organismes sociaux, Les Deux-Sèvres. « Notre travail d'aide à domicile est un sujet trop peu abordé dans le document. Temps de travail partiel salaires de misère... au détriment des vies personnelles. Or nous sommes confrontés à des vies de plus en plus compliquées. Nous souhaitons que ce secteur fasse partie de la protection sociale et puisse être remboursé par la Sécurité sociale, car les conseils généraux ne font pas face de la même manière. Nous sommes contre un grand service d'aide à la personne, qui mélangerait les deux champs d'action. Ces questions nécessitent un personnel de qualité, cela renvoie

à un choix de société. Toute personne doit pouvoir satisfaire ses besoins primaires, dont la santé, afin que chacun soit accompagné selon ses besoins et non selon ses moyens.»

CHANTAL DESLACS, Fédération santé, Lot. « La santé subit une restructuration complète guidée par des choix politiques. Des salariés avec des statuts publics et privés font se retrouver dans les mêmes établissements. Nous assistons à la casse de nos statuts, aux restrictions budgétaires, à la mise en place de gains de productivité : 23% réclamés par la CAF. Nous sommes tiraillés entre des actions locales et des actions nationales dont les gains ne sont pas toujours perceptibles par les salariés. Nous avons besoin de déploiement territorial qui passe par une redéfinition de la solidarité, avec le statut du nouveau statut du travail salarié. Le document n'explique pas la nécessité de s'opposer à la mise en concurrence entre territoires. Le niveau régional va compliquer les choses et il nous faut anticiper une nouvelle organisation syndicale pour être plus efficace nous aurions souhaité à cet égard un développement plus important de la première partie du document, pour développer du revendicatif local qui prenne un sens sur le territoire et dans le champ interprofessionnel.» ★

LA PRESSE QUOTIDIENNE DU JOUR D'APRÈS CAP SUR LA COMBATIVITÉ

L'Humanité quotidienne du 8 décembre relève les «Trois campagnes pour mettre les salariés à l'offensive» que Bernard Thibault propose aux délégués du 49^e congrès.

«Dans la ville qui a dû sa renommée au bois d'ébène, la principale organisation syndicale des salariés de France veut porter haut l'ambition sociale. Bernard Thibault, qui brigue un quatrième mandat de secrétaire général, a ouvert le congrès en déclinant les atouts de la CGT, mais aussi les défis qu'elle doit relever.

Pour «aider à passer à l'offensive», Bernard Thibault a lancé trois initiatives. Il propose d'abord à l'ensemble des organisations de la CGT de s'engager dans une campagne sur les revendications. Emplois, salaires et retraites pourraient constituer les trois thèmes d'une mobilisation revendicative dès le premier trimestre 2010.»

Pour l'emploi, la CGT demande que les aides aux entreprises soient conditionnées à la pérennisation des emplois précaires et formule ses propositions pour l'industrie (...) Troisième axe de la campagne revendicative : les retraites, qui seront «au cœur de l'affrontement social en 2010... Nous sommes décidés à en faire le marqueur de la volonté de résistance des salariés face à la remise en cause des garanties sociales... La CGT «ne veut pas laisser chaque régime se battre isolément».

La deuxième initiative proposée par la CGT est de s'engager dès maintenant pour des initiatives européennes et notamment la journée de mobilisations coordonnées en Europe le 24 mars.

Troisième initiative, le secrétaire général de la CGT propose de lancer «une campagne pour la promotion des services publics». Il constate que les actions par secteur dans le public «n'ont pas réussi à converger ni entre elles ni avec d'autres rendez-vous des salariés du secteur privé». La CGT, qui participe à diverses initiatives pour «défendre et promouvoir le service public», estime qu'il y a «une insuffisance d'action syndicale, si possible unitaire, sur le sujet».

Sur l'unité d'action, cette même *Humanité* du 8 décembre recueille en contrepoint les propos d'Annick Coupé, porte-parole de l'union syndicale Solidaires, invitée au congrès : «Nous sommes curieux de connaître les perspectives d'action de la CGT à l'issue de ce congrès, dans le sens où nous pensons qu'il faudrait de nouvelles mobilisations rapidement et que la CGT peut être un pivot importante. Nous serons attentifs au débat sur l'unité d'action, car nous constatons des convergences, mais aussi des divergences, notamment sur le dossier des retraites qui nous attend en 2010.»

Les Echos du 8 décembre rompent heureusement avec le thème qui habitait la livraison du 7 décembre, la complicité Sarkozy-Thibault. La CGT réelle est de retour. «Thibault veut rassurer ses troupes sur la combativité de la CGT», titre la page 2. «L'heure n'était pas à la flamboyance, hier, mais plutôt à la pédagogie. Dans son discours d'ouverture du 49^e congrès de la CGT... Bernard Thibault a choisi le registre mezza voce... L'objectif était de rassurer le reste de la salle sur l'absence

de virage droitier et de la convaincre de la nécessité de mieux coller à la réalité du monde du travail en réformant ses structures.»

Les échos de la presse quotidienne régionale convergent pour partie vers ce thème de la combativité :

Pour **La Nouvelle République** (Tours), «Thibault réfute toute mollesse». Le secrétaire général de la CGT s'est défendu dès l'ouverture du 49^e congrès, à Nantes, d'être «affecté d'un sarkozysme aigu». Bernard Thibault, assuré de sa réélection, a prévenu Nicolas Sarkozy de «la volonté de résistance des salariés» sur un éventuel recul de l'âge de la retraite qui serait décidé en 2010. Le secrétaire général de la CGT veut donner «une nouvelle impulsion» à la réorganisation interne en vue «d'une véritable progression du nombre de syndiqués».

Selon **Presse Océan** (Nantes) «Bernard Thibault cible Sarkozy. Le secrétaire général de la CGT Bernard Thibault s'est livré hier à une critique en règle de la politique de Nicolas Sarkozy (...). Le «modèle» du président de la République «tient en trois dimensions : le transfert du risque sur les travailleurs, la socialisation des pertes des entreprises aux frais des contribuables et la privatisation des profits», s'est exclamé Bernard Thibault en ouvrant le 49^e congrès de la CGT réuni à Nantes.



Diane Grimonet

Paris Normandie (Rouen) présente un «Bernard Thibault combatif en ouverture du congrès». Le secrétaire général de la CGT a annoncé hier une grande campagne nationale sur les revendications... Parfois accusé par ses détracteurs de mollesse face à Nicolas Sarkozy, s'est montré combatif lors de son discours d'ouverture «Nous sommes bien décidés à en faire [du rendez-vous des retraites] le marqueur de la volonté de résistance des salariés», a ajouté Bernard Thibault.

La Voix du Nord (Lille et région Nord-Pas-de-Calais) prévient : «Attention, risque de grèves «visibles»» Menace de blocus de la grande distribution

par les routiers à partir de dimanche soir ; préavis de grève reconductible sur le RER A à partir de jeudi, et sur l'ensemble du réseau SNCF à partir de samedi... La semaine qui commence est lourde de menaces de conflits paralysants sur les rails et sur la route à l'approche des fêtes de Noël. Cette même semaine, la CGT tient congrès à Nantes. (...) Pour le patron de la CGT, accusé par certains «camarades» de préférer le dialogue avec le président aux contacts avec sa base, cet avis de tempête sur le baromètre social tombe à pic.

Le Progrès (Lyon) relève que, «accusé de mollesse, le leader de la CGT passe à l'offensive». Devant un millier de délégués réunis à Nantes, Bernard Thibault a cherché à donner l'image d'une organisation offensive, prévenant Nicolas Sarkozy de «la volonté de résistance des salariés» sur un éventuel recul de l'âge de la retraite qui serait décidé en 2010.

UN SONDAGE «LES ÉCHOS» QUI TOMBE À PIC

«La centrale de Montreuil a les faveurs de l'opinion», remarque *Les Echos* du 2^e jour de congrès, en présentant un sondage mensuel BVA-France Info-*Les Echos*. Et de commenter ce sondage (publié dans son intégralité sur lesechos.fr/documents : «Les Français aiment les paradoxes. S'ils ne sont que 1 sur 15 à se syndiquer, ils n'en font pas moins confiance aux organisations syndicales. Ainsi 60% des personnes interrogées... disent, en effet, compter sur les syndicats «pour défendre efficacement les intérêts des salariés». Plus on est jeune, moins on se syndique, mais plus on fait confiance aux syndicats... 70% des 15-24 ans déclarent compter sur leur présence et leur action.»

«Alors que se tient cette semaine son 49^e congrès, la CGT ne peut que se réjouir de ces résultats. D'autant que la confédération dirigée par Bernard Thibault est la mieux notée des grandes centrales syndicales : 49% des personnes sondées par BVA contre 37% estiment qu'elle «défend plutôt bien les intérêts des salariés». Elle devance la CFDT (46% contre 34%), FO (40% contre 41%) et la CFTC (39% contre 37%).

Surtout, la centrale de Montreuil dépasse d'une bonne tête la CFDT (de 15 points) et FO (de 11 points) en opinions positives parmi les employés et les ouvriers et auprès des sympathisants gauche (11 points de mieux que la CFDT et 15 de mieux que FO).

Dernier sujet de satisfaction pour la CGT réunie à Nantes : près des trois quarts des Français (73%) trouvent «justifiée» la grève illimitée que menace de lancer dimanche prochain les syndicats des routiers pour obtenir une revalorisation des salaires.»

Il y a 80 ans, la Mutuelle Fraternelle d'Assurances a été fondée par **des chauffeurs de taxis adhérents au Syndicat des Cochers Chauffeurs CGT-Taxis**, membre fondateur de la CGT.

Aujourd'hui, la MFA répond à l'ensemble des besoins des syndiqués CGT avec une gamme complète de produits d'assurance, de solutions de placement et de financement.

La MFA, c'est bien plus que de l'assurance !

Les services plus sociétaux :

- > Une assistance sociétale incluse
- > Une protection juridique vie privée très performante

Venez nous rencontrer sur le stand MFA,
un cadeau vous attend !
Retrouvez-nous sur www.mfa.fr

Avec MFA, bénéficiez d'une protection complète.

- Auto / Moto
- Habitation
- Santé
- Crédits*
- Épargne et retraite
- Véhicules de loisirs

Mutuelle Fraternelle d'Assurances - Société d'assurances mutuelles à cotisations variables régie par le code des assurances - 6 rue Eugène Iéhu - BP 31 - 92111 Clichy-Clairville Cedex - Immatriculée au Registre National des Entreprises sous le numéro 04 702 391 000 00 - Conception - Illustration - Eightcom.fr
* La MFA est l'intermédiaire en opérations de banque pour le compte de :
- Banque Française, société anonyme au capital de 15 275 865 Euros, dont le siège social est situé 45, rue Vivienne 75002 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro B 344 478 417.
- Socram Banque, société anonyme au capital de 70 000 000 Euros, dont le siège social est situé 2, rue du 24 février 75000 Noisy, immatriculée au RCS de Noisy sous le numéro B 682 014 885.



// Résistance

UN HÉRITAGE DONT NOUS SOMMES FIERES

CHATEAUBRIANT// À l'ouverture de ses travaux, le 49^e congrès, par la voix de Marie-Claude Robin, secrétaire générale de l'union départementales de Loire-Atlantique, a rendu hommage aux martyrs fusillés par les forces nazies.

M. le secrétaire général, M. Duclos, représentant de M. Jean-Marc Ayrault, Mme la présidente de l'Amicale de Châteaubriant, Mesdames et Messieurs, Chère Odette, chers amis, Chers camarades,

Nous sommes rassemblés en ce haut lieu de la Résistance nantaise, devant ce qui reste du champ de tir du Bêle, où tombèrent une centaine de patriotes entre 1940 et 1944.

Le premier fusillé en ce lieu, dès le mois d'août 1941, est le cheminot Marin Poirier, membre d'un groupe qui organisait les évactions de prisonniers de guerre vers l'Angleterre via l'Espagne. Puis ce furent les otages nantais le 22 octobre 1941. Le Feldkommandant de la place avait été exécuté le 20 par un groupe de résistants des Bataillons de la jeunesse. Hitler ordonne des exécutions massives, afin de terroriser la population et d'enrayer l'organisation d'une résistance qui se manifeste de plus en plus. Ici, ils sont 16, croyants ou non-croyants, des anciens combattants de 14-18 et des jeunes de toutes les opinions politiques. Ils seront 5 au mont Valérien et, ce même jour, à la Sablière, à Châteaubriant, les 27 du camp de Choisel. Militants communistes, le plus jeune, Guy Môquet est un étudiant de 17 ans ; le plus ancien, le cheminot Titus Barthélemy a 58 ans.

PATRIOTES LIVRÉS AUX NAZIS

Parmi ces 27, un député, Charles Michels, responsable de la fédération des Cuir et Peaux, des maires, des conseillers généraux et de nombreux militants de la CGT, et non des moindres. Des secrétaires des fédérations CGT : Jean-Pierre Timbaud de la fédération des Mé-

taux ; Désirée Granet, de la fédération des Papiers et Cartons ; Jean Grandel, de la Fédération postale ; Jean Poulmarch', de la fédération des Produits chimiques ; Charles Vercruyse ; secrétaire de la fédération des Textiles ; Henri Henri Pourchasse, responsable de la fédération des Cheminots. Tomberont ensuite dans ce milieu de nombreux militants extraits du camp de Choisel à Châteaubriant. Ils étaient appelés, seuls ou à quelques-uns, et ils ne revenaient pas parmi leurs camarades de captivité. Ceux-ci craignaient le pire et c'est après la Libération qu'ils apprirent qu'ils furent conduits en ce lieu d'exécution. Ils étaient jeunes et souvent militants CGT. En 1942, la police de Vichy et sa fameuse Section de police anticommuniste arrivent à Nantes pour traquer les FTP. Elle arrête plus de 160 suspects dans le département. Parmi eux, encore de nombreux militants de la CGT. Elle démantèle un groupe de FTP

“EN 1942, LA POLICE DE VICHY ET SA FAMEUSE SECTION DE POLICE ANTICOMMUNISTE ARRIVENT À NANTES POUR TRAQUER LES FTP.”

qui était parvenu à libérer l'un de ses responsables. Elle file, arrête, torture et livre aux nazis ces patriotes. En janvier 1943, le plus grand procès monté par les nazis avec Vichy se déroule à Nantes. C'est le procès dit des 42. Le plus jeune a à peine 16 ans, les femmes seront déportées et, dès le lendemain de la sentence, 9 patriotes tombent en ce lieu sous les balles nazies. Puis, quinze jours plus tard, 25 autres parmi lesquels 5 républicains espagnols et 3 encore le 7 mai. Et, au mois d'août de cette même année, nouveau procès



Lundi 7 décembre, la CGT commémorait le sacrifice de ses militants sous l'Occupation.

d'un autre groupe FTP nantais, celui des 16, qui, pendant les semaines du procès des 42 et après les exécutions, redouble d'activité pour montrer que la Résistance n'est pas abattue. Là encore, des responsables de la CGT. Ce sont des travailleurs des cités ouvrières des Batignolles et de la Halvêque, des quartiers populaires des Ponts, de Pont-Rous-

et deviendra le secrétaire des métallurgistes nantais, ou encore Jules Busson, qui, à Saint-Nazaire, deviendra le secrétaire des métallurgistes CGT et, à peine quatre ans après son retour de Buchenwald-Dora, retournera en prison après des grèves, pour atteindre à la liberté du travail !

CONQUÊTE DES DROITS SOCIAUX

Si la CGT rend hommage à tous ces résistants à l'occasion de son congrès, ce n'est pas pour effectuer un retour passéiste sur son histoire. Saluant le courage de ses militants qui permirent la libération du pays et font honneur à la CGT, nous voulons éclairer les luttes d'hier pour mieux mener celles à venir. Ces militants illustrent ce qu'écrivait François Mauriac rendant hommage à la classe ouvrière : «*Seule la classe ouvrière dans sa masse aura été fidèle à la France profanée.*» Comme le général de Gaulle l'a dit à la Libération en recevant une délégation de ce qui est devenu le Medef : «*Nous ne vous avons pas souvent rencontrés ces dernières années, messieurs.*» En effet, les représentants du patronat avaient choisi «*plutôt Hitler que le Front populaire* » et investi le gouvernement de Vichy. Le sinistre Pucheu, chargé de

le pouvoir des maîtres des forges et ministre de Pétain, désignait à l'ennemi les responsables CGT à passer par les armes.

Oui, commémorer le sacrifice de nos camarades, ici et à Châteaubriant, chaque année, c'est permettre aux générations de militants de s'approprier l'histoire de leur CGT, d'en tirer les enseignements pour les combats d'aujourd'hui et de demain.

Nos camarades de l'IHS de Loire-Atlantique nous offrent pour notre 49^e congrès l'intervention courageuse et clairvoyante de Pierre Semard au congrès de 1938 tenu à Nantes et celle de Benoît Frachon à ce même congrès. Ce sont deux textes forts qui montrent l'ampleur, l'âpreté du débat d'alors, la valeur des arguments pour mener l'indispensable combat dans les moments les plus dramatiques, les plus durs.

Si l'histoire ne se répète jamais de la même façon, elle montre des similitudes dans les situations de crise.

Le rapport des forces construit en faveur de la classe ouvrière dans les combats pour la libération du pays a permis, au lendemain de la guerre, la conquête de droits sociaux et démocratiques que les résistants et principalement les représentants de la CGT avaient élaborés et consignés dans le programme novateur du Conseil national de la Résistance.

Ses grandes conquêtes sociales, telles que la Sécurité sociale, le statut des fonctionnaires, les nationalisations du secteur bancaire, la création d'EDF-GDF, de la régie Renault, de l'industrie aéronautique... ou encore le vote des femmes – et bien que toutes les dispositions de ce programme ne furent pas mises en œuvre – marquèrent positivement la seconde moitié du XX^e siècle.

Cet héritage, le pouvoir s'empresse de s'en débarrasser, si possible définitivement. Oui, résister se conjugue toujours au présent. Toutes les luttes que nous connaissons aujourd'hui, tous les militants qui vivent la répression et le harcèlement syndical en sont les témoins.

Ensemble, résistons ●



Leader de l'expertise,
de l'assistance et du conseil
auprès des **CE** et des **CHSCT**

- Diagnostic stratégique et social
- Veille et anticipation
- Restructurations et mutations
- Santé et conditions de travail
- Formation des représentants du personnel
- Activités socio-culturelles

contact@secafi.com

Tél. 01 53 62 24 40

SECAFI UNE SOCIÉTÉ DU **GRUPE ALPHA**

20 rue Martin Bernard
75647 Paris Cedex 13

www.secafi.com

*Un réseau national, gage de réactivité et de proximité
Des spécialistes sectoriels*

